BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3909 du Mardi 27 Août 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

OMS AFRIQUE

Pour une stratégie globale de surveillance d'Ebola

(P.3)

A PROPOS DU GISEMENT PÉTROLIER «LE DELTA DE LA CUVETTE»

«Publiez ce que vous payez» demande plus de transparence et le respect des engagements internationaux

(P.4)

FOOTBALL/ COUPES AFRICAINES DES CLUBS

Mission précocement terminée pour les clubs congolais!

(P.14)

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Incendie à la paroisse Saint-François d'Assise

Une vue d'un bâtiment dont la toiture a été dévorée par les flammes (P.9)

Editorial

En démocratie?

Programme des obsèques de l'artiste-musicien Fernand MABALA, décédé le 4 août 2019 en France

- Lundi 26 août 2019 :
*17h45: Arrivée de la dépouille mortelle à l'aéroport international Maya-Maya;
* 19h00: Départ du cortège funèbre pour la Morgue municipale de Brazzaville;
- Mardi 27 août 2019 :
* 14h00 : Levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville;
* 14h30 : Départ du cortège funèbre pour le domicile familial, sis rue Mbochi n°11 Moungali ;
* 15h00 -18h00: Recueillement familial;
* 18h30 : Départ du cortège funèbre pour l'École de Peinture de Poto-Poto;
* 18h30 jusqu'à l'Aube : Veillée culturelle pour un dernier hommage à Fernand Mabala animée par les artistes-musiciens et les sapeurs.

N.B. Tous les artistes et les mélomanes de la musique congolaise y sont massivement conviés.

- Mercredi 28 août 2019 :
* 10h00 : Début de la cérémonie officielle; recueillement des officiels, des artistes, des amis et connaissances;
* 12h00 : Célébration de la messe sur place;
* 14h00 : Départ du cortège funèbre pour l'inhumation au Cimetière Ma Campagne VIP;
*16h30 : Fin du programme officiel.

Le Comité des obsèques

«ETOILE D'AFRIQUE» S.A, en sigle «ETAF-S.A.»
Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général
Au capital de Dix millions (10.000.000) de Francs CFA; Siège social: Face DHL derrière Immeuble TCHIMBA CPC, Pointe-Noire
RCCM CG/PNR/10 B 1446 DU 17/03/2010

DISSOLUTION ANTICIPEE SANS LIQUIDATION DE LA SOCIETE «ETOILE D'AFRIQUE» S.A.

Aux termes d'un Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date à Pointe-Noire du 12 juin 2019, l'actionnaire unique de la société «ETOILE D'AFRIQUE» S.A., en sigle «ETAF S.A.», Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général, au capital de Dix millions (10.000.000) de Francs CFA, dont le siège social est sis à Pointe-Noire, face DHL, derrière Immeuble TCHIMBA CPC, a décidé de la dissolution anticipée sans liquidation de ladite société.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 13 juin 2019, sous le numéro 19 DA 710, conformément à la législation en vigueur.

Pour avis

ETUDE de Maître Anicet BALHOU
Notaire
B.P.: 4171; Tél.: (242) 05.557.44.10
E-mail: etude.anicetbalhou@yahoo.fr
Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3e étage, porte 303
19, Avenue Charles DE GAULLE,
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

En date du 15 Novembre 2018, il a été constitué, en la forme authentique, par devant le notaire soussigné, une Société Anonyme avec Administrateur Général dénommée «FABRICMETAL POINTE-NOIRE», ayant pour siège social, à Pointe-Noire, 17 Boulevard Charles DE GAULLE, immeuble CNSS, 3e étage, porte 303, Centre-ville, avec un capital de Francs CFA 10.000.000 (DIX MILLIONS) et comme unique actionnaire, la Société «MMD STEEL Limited» représentée par Monsieur Noorali Mohan MANJI.

Ladite société a été enregistrée au Domaines de timbres de Pointe-Noire le 19 Novembre de la même année sous le n°598, Folio 222/2 et immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° CG/PNR/18 B 412.
Elle a pour Administrateur Général Monsieur Noorali Mohan MANJI nommé par décision du Procès-verbal Constitutive en date à Pointe-Noire du 15 novembre 2018 et, a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous autres pays:

- L'Importation, la production et la commercialisation du fer, notamment à l'export, ainsi que tous travaux de sidérurgie;
- L'achat et la transformation de la ferraille.

Et plus généralement, toutes les opérations commerciales industrielles ou financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Pour avis
Le Notaire, Hugues Anicet MACAYA BALHOU

«SOCIETE DES AFFAIRES AFRICAINES» S.A.
Société Anonyme avec Administrateur Général
Au capital de Dix millions (10.000.000) de Francs CFA; Siège social: Côte sauvage, à côté de l'Hôtel «AZUR INTERNATIONAL», Pointe-Noire, B.P.: 8023
RCCM CG/PNR/09 B 1004 DU 23/06/2009

DISSOLUTION ANTICIPEE SANS LIQUIDATION DE LA SOCIETE «SOCIETE DES AFFAIRES AFRICAINES» S.A.

Aux termes d'un Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date à Pointe-Noire du 12 juin 2019, l'actionnaire unique de la société «SOCIETE DES AFFAIRES AFRICAINES» S.A., Société Anonyme avec Administrateur Général, au capital de Dix millions (10.000.000) de Francs CFA, dont le siège social est sis à Pointe-Noire, Côte sauvage, à côté de l'Hôtel «AZUR INTERNATIONAL», a décidé de la dissolution anticipée sans liquidation de ladite société.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 13 juin 2019, sous le numéro 19 DA 713, conformément à la législation en vigueur.

Pour avis.

ANNONCE LEGALE

Fermeture de la société «AREVA T&D SA» dans le ressort de Pointe-Noire

Il a été décidé, en date du dix-sept décembre deux mil dix-huit, la fermeture de la société «AREVA T&D SA», Etablissement Secondaire de la société GRID SOLUTION SAS, enregistrée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) sous le numéro CGPNR/09 B 1124.

Cette décision a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU le dix janvier deux mil dix-neuf et a été enregistrée en date du vingt-deux février deux mil dix-neuf à Pointe-Noire.

La société a donc cessé ses activités en République du Congo depuis le dix-sept décembre deux mil dix-huit, tel qu'il a été décidé.

En conséquence, en vue de la radiation au RCCM, une requête pour inscription modificative a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce, suite à laquelle un Certificat de Radiation a été établi le huit mars deux mil dix-neuf.

Pour insertion légale,
ERNST & YOUNG Congo
Cabinet Juridique & Fiscal

OMS AFRIQUE

Pour une stratégie globale de surveillance d'Ebola

Ouverts le 19 août 2019 à Kintelé, les travaux de la 69e session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique ont été clôturés le 25 août à la Cité du Djoué par la ministre congolaise de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, présidente du Comité. Mme Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS réélue, et la commissaire aux affaires sociales de l'Union africaine étaient également présentes.

Photo de famille

Cette 69e session du Comité régional s'est tenue dans un contexte régional critique de santé publique en Afrique. Les rapports présentés au cours de la session ainsi que les expériences partagées ont mis en lumière les nombreux défis auxquels le continent reste confronté en matière de santé.

En effet, le paysage sanitaire du continent connaît une profonde mutation avec les changements climatiques et l'urbanisation rapide, créant un environnement propice à la prolifération des vecteurs de maladies dont le moustique, responsable du paludisme et d'autres sources de maladies à transmission vectorielle.

La flambée de la maladie à virus Ebola a souligné au cours des débats, l'importance de la mise en place de systèmes de santé solides. Les ministres de la Santé des 47 pays membres de l'organisation ont approuvé une stratégie commune régionale décennale visant à renforcer la surveillance intégrée de la maladie et une riposte d'ensemble.

Ils ont reconnu qu'un système de santé efficace repose sur des services de santé solides au niveau local qui sont aussi essentiels à la réalisation de la couverture sanitaire universelle.

Quatre recommandations y ont été adoptées, notamment pour une stratégie régionale sur la surveillance intégrée de la maladie à virus Ebola et une riposte incisive pendant la décennie 2020-2030. Un plan stratégique pour réduire le double fardeau de la malnutrition dans la région africaine 2019-2025 a également été retenue. Un cadre pour les prestations de services de santé essentielle, afin d'appuyer la couverture sanitaire universelle a été adopté, ainsi qu'une déclaration sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles.

Dans le cadre de l'agenda de la transformation dans la région, les ministres ont retenu deux principales priorités. Il s'agit de la couverture sanitaire universelle et la sécurité sanitaire. «Le temps est venu pour la couverture sanitaire universelle. Nous sommes sur la bonne voie et les ministres sont prêts à œuvrer en faveur de la couverture sanitaire universelle», a affirmé Matshidiso Moeti.

La commissaire aux Affaires sociales de l'Union africaine a remercié le bureau régional de l'OMS pour son plan de riposte envisagée face à la flambée de l'épidémie à virus Ebola en RDC. Elle a invité les pays voisins de la RDC à rester vigilants et à renforcer leurs capacités de prévention à la maladie.

Clôturant les travaux, Mme Jacqueline Lydia Mikolo est revenue sur la réélection de Mme Matshidiso Moeti. «Cette réélection à la quasi-unanimité des voix exprimées témoigne de la confiance que les Etats des pays membres ont bien voulu exprimer à travers les ministres de la Santé de la zone Afrique. Cette confiance implique également les attentes de tout le continent pour relever les défis liés à la santé dans notre région. Votre expérience ainsi que votre ouverture, votre expertise et leadership nous rassurent du bon choix des Chefs d'Etat placé en votre personne et de la confiance qu'ils placent en vous», a-t-elle déclaré.

La présidente de la 69e session du Comité régional a plaidé pour un accompagnement des décideurs de la santé pour poursuivre et renforcer leur engagement à soutenir la vaccination et les autres interventions de santé à travers la sécurisation des financements du secteur de la santé en général et des soins de santé en particulier.

A noter que la 70e session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique se tiendra à Lomé, au Togo, en 2020.

Cyr Armel YABBAT-NGO

BUDGET 2020-2022

Prendre en compte la baisse possible des revenus pétroliers dans les trois ans à venir

Le Premier ministre Clément Mouamba a présenté à l'Assemblée nationale l'orientation budgétaire pour la période 2020-2022, au cours d'un débat organisé le 12 août 2019 par la chambre basse du Parlement, conformément à la loi organique relative aux lois de finances. Pour partager avec les députés l'orientation et les objectifs budgétaires du Gouvernement pour les trois prochaines années. La séance était placée sous la présidence d'Isidore Mvouba.

Clément Mouamba

Le cadre budgétaire à moyen terme 2020-2022 présenté par le Premier ministre s'inscrit dans le processus de préparation du budget de l'Etat. L'intérêt du débat d'orientation budgétaire qui précède l'avant-projet de budget exercice 2020 est de susciter des échanges avec les parlementaires autour des grandes options de politique budgétaire du Gouvernement, en s'appuyant sur les outils de programmation, notamment le cadre budgétaire à moyen terme et le cadre des dépenses à moyen terme.

Clément Mouamba a rappelé que ce débat se tient dans un contexte où le Congo a obtenu, le 11 juillet dernier, après un long processus de négociations, l'approbation du Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI), d'un programme reposant sur une meilleure mobilisation de la ressource fiscale et une maîtrise des dépenses.

Bien que des progrès aient été réalisés, a reconnu le Premier ministre, «beaucoup reste encore à faire. La situation macroéconomique du pays demeure fragile avec des déséquilibres économiques et financiers persistants. C'est pourquoi le Gouvernement opte pour le maintien d'une politique budgétaire restrictive visant d'abord le rétablissement des équilibres macroéconomiques, tout en assurant les bases d'une relance économique solide, grâce notamment à la mise en œuvre des réformes structurelles bien ciblées. Dans ce sens, notre politique budgétaire à moyen terme sera ancrée sur une réduction du déficit primaire non pétrolier qui n'impactera pas le soutien aux secteurs sociaux», a-t-il affirmé.

Telle est l'orientation budgétaire sur laquelle les dépenses seront alignées dans la période 2020-2022. Pour ce faire, la politique budgétaire au cours de cette période, a expliqué le Premier ministre, sera axée sur l'amélioration des recettes non pétrolières dans l'optique de la poursuite de la baisse du déficit primaire hors pétrole; la rationalisation des dépenses budgétaires, afin d'éviter les dépassements qui affecteraient la discipline budgétaire; le rétablissement de la viabilité de la dette publique en vue de la rendre soutenable.

Pour le chef du Gouvernement, le cadrage macroéconomique pour cette période révèle une croissance économique relativement faible. «Les projections sont basées sur les hypothèses de production pétrolière en baisse au cours des deux prochaines années et de reprise soutenue de la croissance du secteur hors pétrolier sur toute la période. Les hypothèses proposées sont celles issues des analyses des facteurs susceptibles d'influencer à terme la croissance. Les hypothèses de prix ayant servi à la projection sont celles des perspectives économiques mondiales du FMI», a indiqué Clément Mouamba.

Ainsi, les hypothèses du secteur pétrolier retenues se déclinent comme suit: production: (140.0 millions de barils en 2020, 137.0 millions de barils en 2021 et 125.0 millions de barils en 2022); Prix du baril de brent: 59.0 dollars américains en 2020; 58.0dollars américains en 2021 et 2022; décote appliquée au pétrole congolais: 2.7 dollars américains courant 2020-2021 et 2.5 dollars américains en 2022; prix du brut congolais: 56.3 dollars américains en 2020, 55.3 dollars américains en 2021 et 55.5 dollars américains en 2022;

Taux de change: 1 dollar égal 555.2 F.CFA, pour la période 2020-2022.

Les hypothèses du secteur hors pétrole retenues se présentent sous plusieurs variables: «Les recettes fiscales dépendront, d'une part, de l'activité économique et, d'autre part, des mesures de sécurisation qui seront mises en œuvre. Notre défi majeur est donc de relever davantage la croissance du secteur hors pétrole, selon les orientations définies dans le cadre du PND 2018-2022. Les recettes des administrations et les dividendes s'aligneraient sur une tendance de stabilité pour les premières et sur l'état de la situation du portefeuille public pour les seconds».

Sur la base de ces hypothèses, a poursuivi le Premier ministre, l'analyse du cadrage macroéconomique «donne les tendances des recettes suivantes: augmentation des recettes fiscales à un rythme annuel moyen estimé à 9.1%; stabilisation des dons et legs à un rythme annuel moyen estimé à 0.1%; baisse des autres recettes, y compris les recettes pétrolières, à un rythme moyen estimé à 3.3%. En somme, les prévisions des recettes budgétaires connaîtraient une évolution moyenne de 2.0% au cours des trois prochaines années».

Pour ce qui est des dépenses, «la tendance en période d'ajustement se résume globalement à la maîtrise des dépenses publiques. Dans cette logique, le Gouvernement s'emploiera à limiter ses ambitions en matière d'investissement tout en préservant les dépenses à caractère social, en attendant de retrouver la viabilité budgétaire. Une attention particulière sera accordée au lancement de la Caisse d'assurance maladie universelle dès 2020. Sur la période 2020-2022, les dépenses de l'Etat augmenteront à un rythme annuel moyen de 3.1%, et seront tirées essentiellement par celles du budget général».

Parmi les principales composantes du poste de dépenses figurent, entre autres, les charges financières découlant des accords renégociés que le Gouvernement signera avec les divers créanciers; les dépenses de personnel, les dépenses des biens et services qui seront réduites, en dehors de celles relevant des secteurs sociaux, les dépenses d'investissement seront alignées sur les priorités du PND et les dépenses de transfert seront affectées par une gestion optimale des accords particuliers dans les domaines pétrolier et forestier.

En clair, il est retenu pour le fonctionnement de l'Etat, une progression particulièrement des dépenses des secteurs sociaux et une réduction des dépenses des autres secteurs. Pour atteindre les objectifs visés, «le Gouvernement entend poursuivre l'effort d'assainissement des finances publiques reposant, d'une part, sur une meilleure mobilisation des ressources internes et, d'autre part, sur l'amélioration de la qualité et une maîtrise des dépenses», a dit Clément Mouamba.

C.A.Y.-NGO

Editorial

En démocratie?

Au fait, dans quel régime vivons-nous? La question peut sembler inutilement polémiste, tant les deux camps en face, la majorité et l'opposition, ont leur réponse apprêtée. Pour les proches, alliés et membres du PCT, le parti au pouvoir en effet, il ne fait aucun doute que le Congo respire bien la démocratie. Et de citer la liste non inventée des attributs et agissements, des institutions et des postures qui ne sont pas celles d'un régime en manque de démocratie, dictatorial.

Pour l'opposition, par contre, il en va tout autrement: le Congo, démocratique? Vous voulez rire ! Et de vous sortir la longue liste des manquements et des lacunes qui font de ce pays pas même un ersatz de démocratie. La liste est longue mais vraisemblable; implacable et indémontable aussi. Son accent de sincérité ne sera pas feint. Certains ténors vous montreront même sur leur corps la preuve des épreuves endurées qui ne militent pas vraiment pour la mention de démocrates ici. Si les uns et les autres disposent des chiffres et des données pour soutenir leurs thèses, ils n'ont que cela! La démocratie est loin de n'être qu'un chapelet d'énumérations à la face des autres pour espérer une friandise, sous forme d'investissements ou d'accords avec des financiers ou des donateurs. Elle se vit dans l'agir et se renforce par des institutions de justice à toute épreuve. Garantes de son bon fonctionnement, quelle que soit la tête du client.

La difficulté qui est la nôtre est que l'une et l'autre thèses se valent. Un pays qui a mis beaucoup de soin à instaurer un Conseil de la liberté de communication, des droits de l'homme, un médiateur de la République; qui a dépénalisé les délits de presse, reconnu à son opposition des égards et les privilèges à l'envi ne peut vraiment pas être un pays de dictature! Mais, le disant, nous sommes bien conscients que nous nous mentirions à nous-mêmes si nous arrêtions à cela.

La démocratie ne se limite pas à la tension d'aller vers elle. Elle n'est pas davantage un bon compte à tenir avec les exigences d'un standard auquel se formater pour les autres. Elle est constante recherche à satisfaire les besoins essentiels d'un peuple. C'est pourquoi, tant que notre expérience démocratique ne portera pas la lumière de la torche qu'elle promène jusque dans les moindres recoins de notre gouvernance; que les antivaleurs se limiteront à les répéter, nous serons une démocratie en manque. Une démocratie sans démocratie.

Albert S. MIANZOUKOUTA

A PROPOS DU GISEMENT PÉTROLIER «LE DELTA DE LA CUVETTE»

''Publiez ce que vous payez'' demande plus de transparence et le respect des engagements internationaux

Dans une note de position publiée le 14 août dernier, la coalition congolaise ''Publiez ce que vous payez'' (PCQVP) demande plus de transparence et le respect des engagements internationaux à propos du gisement pétrolier *«Le Delta de la Cuvette»* dont l'annonce de la découverte a été faite le 10 août dernier à Oyo, à plus de 400 km au nord de Brazzaville. Voici l'intégralité de cette note de position.

«La coalition congolaise Publiez ce que vous payez (PCQVP) a appris avec surprise la découverte d'un gisement pétrolier on shore dans la Cuvette centrale, à Mikoungou, dans le district de Loukolela, par deux entreprises pétrolières, précisément la Société Africaine de Recherche et de Distribution (SARPD-OIL) au Congo et le Consortium Petroleum Exploration and Production Africa (PEPA).

Selon les études de prospection, ce gisement s'étend sur une superficie de 9 392 mètres carrés et dispose de 4 puits dont le premier est en perforation depuis mars dernier, de l'avis d'Albert BOUKOULOU MATONDO , Ingénieur forage sénior. Ce projet pourrait produire jusqu'à plus d'un milliard de mètres cubes d'hydrocarbures dont 359 millions de barils de pétrole, soit 983.00 barils par jour, a affirmé Mohamed Rahmani, Directeur Marketing de SARP-OIL.

Officiellement, le processus de recherche a démarré en 1980 et en 2006 l'Etat a accordé le permis d'exploration sur ce gisement, qui, à en croire les experts, devra permettre de renforcer l'indépendance énergétique et financière du Congo, entendu que le Congo bénéficierait de 35% de part conformément au contrat de partage de production y relatif.

Au stade actuel, trois phases ont déjà été franchies dans le forage, et la quatrième est en cours. Cette phase pourrait prendre fin avant la fin du mois d'Août et l'exploitation pourrait démarrer dans six mois selon certains articles de presse .

Cette annonce parait pour le moins intrigante. Publiez Ce Que Vous Payez Congo s'interroge à juste titre sur quelle base cette estimation a été faite au niveau actuel de la recherche, alors qu'un seul puit sur les quatre est en phase de perforation. Elle suscite par conséquent plusieurs interrogations sur le respect des engagements de la république du Congo.

1. Pourquoi ces entreprises sont-elles absentes du périmètre de l'ITIE?

Pourquoi le Ministère des Hydrocarbures, qui en toute logique devrait avoir connaissance des activités de ces entreprises n'a jamais communiqué sur l'existence de celles-ci?

En effet, les rapports successifs de l'ITIE n'ont jamais mentionné l'existence de la Société Africaine de Recherche et de Distribution (SARPD-OIL) au Congo et le Consortium Petroleum Exploration and Production Africa (PEPA) comme acteurs du secteur extractif.

PCQVP s'étonne que depuis toujours, ces deux entreprises n'aient jamais figuré dans le périmètre des entreprises concernées par la réconciliation ITIE. La campagne note dans ces conditions, que de ce contexte découle un véritable problème de sincérité et de fiabilité des données collectées dans le cadre du processus ITIE et une violation de l'exigence 2.2 de la norme ITIE .

2. Pourquoi aucun flux n'a jamais été versé par ces entreprises?

L'ITIE exige une divulgation exhaustive des paiements des entreprises et des revenus de l'Etat provenant des industries extractives. Les exigences ITIE liées à la collecte des revenus se réfèrent à l'exigence 4.1. L'analyse des rapports ITIE publiés récemment (2014, 2015 et 2016) montre qu'aucun paiement n'a été effectué par ces entreprises pourtant en exploration depuis 2006. PCQVP estime que celles-ci devaient faire l'objet d'un redressement fiscal et intégrer ces revenus dans le budget 2019. Le FMI devrait y veiller lors de la prochaine mission d'évaluation de la Facilité Elargie de Crédit (FEC). Dans quatre mois précisément, la République du Congo se soumettra à une deuxième validation dans le processus ITIE. Récemment à la conférence mondiale de Paris, en juin 2019, le Premier Ministre Clément MOUAMBA a pris l'engagement public de mettre en œuvre les exigences de la norme. PCQVP demande que ces engagements soient tenus, et que les rapports ITIE 2017 et 2018 soient divulgués dans les meilleurs délais, en vue de garantir le succès de cette validation.

3. Quelle participation de la société civile et des communautés dans la mise en œuvre de ce projet?

La communication officielle du gouvernement fait état de ce qu'une étude d'impact environnemental et social (EIES) a été réalisée et validée par le ministère de l'environnement. Il est curieux de constater que la société civile ait été mise à l'écart de ces activités de consultation du public pour la réalisation de cette EIES. La participation et le suivi des projets doivent être effectifs depuis la signature des licences, contrats, et surtout l'évaluation préalable pour déterminer de l'opportunité ou non de la réalisation du projet, au regard des risques environnementaux, sociaux établis.

La particularité que l'on accorde à ce gisement et conséquemment à cette exploitation on shore vient de son emplacement, car cette activité se fera dans une zone géographique faite d'un écosystème riche en carbone, constituée dans une partie essentielle «des tourbières du bassin du Congo». PCQVP se demande comment même au niveau actuel des technologies, cette exploitation pourrait épargner ces riches tourbières et permettre au pays de tenir ses engagements climatiques, lorsqu'on connait l'expérience du Congo en matière de gouvernance.

Tout en recommandant la transparence dans les opérations liées à ce projet, PCQVP s'inquiète énormément au sujet de l'opportunité de la mise en œuvre d'un tel projet ayant potentiellement des risques importants, du point de vue environnemental, et pouvant menacer gravement les engagements du Congo en matière de changement climatique».

1- Dépêches de l'AFP, paru le 10 août 2019
2 - RFI: Extrait de la présentation des caractéristiques du gisement «Delta de la Cuvette» du samedi 10 août 2019, à Oyo
3 - Dépêches de l'AFP, paru le 10 août 2019;
4 - www.lepoint.fr/afrique/congo-decouverte-d-un-premier-gisement-onshore-de-petrole-a-oyo-12-08-2019-2329419_3826.php www.lesechos-congobrazza.com/economie/6193-congo-economie-l-exploitation-du-champ-petrolier-delta-de-la-cuvette-annoncee-dans-six-mois; Dépêches de l'AFP du 12 août 2019
5 -Exigence ITIE 2.2: les pays mettant en œuvre l'ITIE sont tenus de divulguer les informations suivantes relatives à tous les octrois de licences, de contrats et aux transferts ayant lieu au cours de l'exercice fiscal couvert par les divulgations les plus récentes de l'ITIE y compris pour les entreprises dont les paiements sont inférieurs au seuil de matérialité adopté.
6 - Exigence ITIE 4.1: «l'ITIE exige la divulgation à un public large de tous les versements significatifs des entreprises pétrolières gazières et minières aux gouvernements (paiements) et de tous les revenus significatifs perçus par le gouvernements des entreprises pétrolières, gazières et minières (revenus). Ces informations doivent être accessibles, exhaustives et compréhensives. L'attente dans ce domaine est que les pays mettant en œuvre l'ITIE divulguent l'information requise par les déclarations régulières émanant du gouvernement et des entreprises (sites internet, rapports annuels, etc.) les rapports ITIE doivent servir à compiler cette information et à attirer l'attention sur les lacunes éventuelles concernant ces données ou leur qualité.

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail - Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail: pnok@africanparks.org
Tél: 05 615-30-18
www.africanparks.org

DEMANDE DE CONSULTANCE POUR LA CONSTRUCTION DU BATIMENT APICULTURE A LA BASE DE L'EST

PARC NATIONAL ODZALA-KOKOUA

APPEL D'OFFRE N°008/FOK/2019

Date de publication de la demande 14 août 2019

Date limite de soumission des offres 30 août 2019

Août 2019

DÉFENSE NATIONALE

Distinctions et échanges avec les parties chinoise et russe

Le ministère de la Défense a connu une ambiance inhabituelle le jeudi 8 août 2019. Il a abrité une double cérémonie: les distinctions de l'attaché de défense près l'ambassade de Chine au Congo, le colonel supérieur Xiajun Fei, et de neuf instructeurs militaires chinois promus à titre exceptionnel par le Président de la République au grade d'officier pour le premier et de celui de la médaille d'or et de la fraternité d'armes pour les autres.

Le ministre Mondjo, les distingués et d'autres personnalités

Présidant la cérémonie, le ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo, a fait porter les insignes aux différents récipiendaires, en présence de l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, et de plusieurs autorités politiques et militaires congolaises ayant en charge les questions de défense. Emu par cette distinction, Xiajun Fei a souligné que cet honneur n'était pas seulement une récompense pour eux, mais qu'il traduit la fraternité et l'amitié de l'armée congolaise vis-à-vis de l'armée chinoise, et témoigne de l'attachement de la partie congolaise à la coopération fraternelle qui lie les deux pays depuis longtemps.

Pour rappel, la Chine et le Congo entretiennent des relations d'amitié et de coopération depuis 1965. Leur coopération multiforme s'enracine dans une histoire pleine de vitalité, et elle s'est traduite par l'arrivée l'an dernier en terre congolaise d'un groupe d'experts militaires chinois pour une formation professionnelle à l'académie militaire Marien Ngouabi.

Par ailleurs, il faut relever qu'au mois de septembre prochain des stagiaires congolais iront successivement en Chine pour y poursuivre leurs études.

Après cette cérémonie de décoration, le ministre Charles-Richard Mondjo s'est entretenu avec l'ambassadeur de Russie au Congo, Valery Mikhailov, arrivé au terme de son mandat diplomatique de quatre ans en République du Congo. Les deux personnalités ont fait le tour d'horizon de la coopération entre le Congo et la Russie, vieille de plusieurs années, et notamment des questions liées à la défense.

A.P.M

ELECTION PRESIDENTIELLE 2021

Anguios Nganguia Engambe affûte déjà ses armes

En rapport avec le contexte politique et dans la perspective de 2021, le président du PAR, parti membre de l'opposition congolaise, Anguios Nganguia Engambe, a rendu publique la semaine dernière une déclaration dans laquelle il entend recadrer les choses dans son combat politique. Il parle de ses atouts pour l'horizon 2021. Et annonce la tenue sous peu de la session de restructuration des instances de base de son parti.

Anguios Nganguia Engambe

Dans le style particulier qui est le sien, Anguios Nganguia Engambe affirme que le temps est vraiment venu pour hâter les pas. Car, selon lui, 2021 c'est déjà demain. Pour y parvenir, il compte sur la bonne compréhension des uns et des autres. «Le temps est venu pour agir ensemble. Nous pouvons tout changer, là où la loi de l'argent et des intérêts des lobbies règne en maître de toute chose. Le temps de poser des limites et renverser les priorités. Le temps de construire une République des départements, régions, communes, arrondissements et des mairies, qui parle et agit dans l'intérêt général de la planète et de ses habitants».

Il a appelé à la prise de conscience collective pour changer la donne. «Soyons unis et solidaires», a-t-il exhorté.

L'ancien candidat aux élections présidentielles de 2009 et 2016, qui croit toujours à son rêve, estime cependant qu'il possède des atouts indéniables capables de lui assurer la victoire. Parmi ces atouts, le respect des engagements, des décisions pratiques, l'esprit de la bonne gouvernance, les idées neuves, ludiques et immersives, l'imagination, disponible, à l'écoute du peuple.

Anguios Nganguia Engambe se vante d'être un démocrate, «le père des primaires en République du Congo, en particulier et en Afrique en général. L'homme de la coopération, économique, politique, commerciale et socio-culturelle, possèdant des projets audacieux, cohérents et innovants», a-t-il indiqué.

Il se proclame le Donal Trump du Congo.

Pascal AZAD DOKO

LÉKOUMOU

Réunion de restitution de l'atelier sur la SONU

Le 5 août dernier, les participants à l'atelier sur la Santé-obstétricale et néonatale d'urgence (SONU), ont tenu une réunion de restitution des conclusions à l'attention des cadres des différents services. Dans la salle de conférences du Conseil départemental; et sous l'autorité de Mme Micheline Nguessemi, préfete du département, entourée de Sylvie Kaki Okabando et Alphonse Mbama, présidente du Conseil départemental et maire de la commune de Sibiti.

Le présidium lors de la séance de restitution

Le principal orateur, le Dr Marcel Ollion, directeur départemental de la Santé, a précisé les indicateurs de la situation sanitaire de la Lékoumou. Il a d'abord informé l'auditoire que le projet SONU est une projection de mise en réseau des maternités au niveau national avec l'appui financier du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) et la société Philips, qui interviendront pour la rénovation et l'équipement des maternités des structures sanitaires identifiées sur l'ensemble du territoire national et des hôpitaux de Sibiti, Zanaga, Komono et 19 autres centres de santé identifiés et quatre autres à identifier.

L'objectif général poursuivi par cette démarche est l'amélioration de l'offre de santé en faveur de la mère et de l'enfant. Comme objectifs spécifiques, on peut noter la réduction de la mortalité néonatale et la mortalité maternelle.

Les résultats attendus sont, entre autres, la réhabilitation et l'équipement des structures sanitaires retenues, la présence du personnel qualifié en ces lieux, en particulier la présence des sages-femmes dans les centres de santé de proximité, pour améliorer la qualité du service attendu des agents de santé.

Félix BOUKA

TERRIENS DU CONGO

Fin à Dolisie de la 3e assemblée générale

L'Assemblée générale de la Fédération des terriens du Congo s'est tenue les 10 et 11 août 2019 à Dolisie, dans le département du Niari, sous l'autorité de son président national, Aristide Mampouya. Le conseiller à l'aménagement du territoire au développement local, Louis Batsili; le représentant du président du Conseil départemental du Niari et vice- président du Haut conseil des sages et notabilités du Congo, Ndembi Missamou, ainsi que des personnalités administratives et militaires du département étaient présents.

Le présidium

L'objectif de cette assemblée était de redynamiser l'association. Attachée au principe de la démocratie participative, la Fédération des terriens du Congo a réitéré son engagement aux côtés des autres forces vives de la nation pour mener à bien la bataille du développement et de l'émergence du Congo.

L'assemblée générale a regroupé 180 participants qui ont examiné le rapport du Conseil national, les statuts et le règlement intérieur; le programme d'activité exercice 2020- 2023 ainsi que l'adoption du budget exercice 2020-2023 arrêté à la somme de 13.710.000 F.CFA. Ces documents ont été adoptés avec amendements. La loi fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains a été également examinée.

Les terriens ont mis en place les instances dirigeantes de leur association pour les cinq prochaines années. Il s'agit du Conseil national de 220 membres et d'un bureau coordonnateur national de 21 membres dont le président reste Aristide Mampouya. Il a pour vice-président Alfred Moe-Nzinga, tandis que Léonard Hyppolyte assure les fonctions de secrétaire général.

La commission nationale de suivi et d'évaluation sera présidée par Clément Poaty-Tchiloemba.

En ouverture des travaux, Aristide Mampouya avait évoqué la vie de la Fédération aussi bien dans ses performances que dans ses insuffisances. Aristide Mampouya avait par ailleurs relevé que les documents soumis en examen à ces assises devront aider à mieux conjurer les perspectives pour consolider davantage le rayonnement de la FTC sur les échiquiers national et international.

A noter qu'il a été décidé de la tenue de la session du 4e Conseil national à Impfondo, dans le département de la Likouala, en 2022, et la tenue de la 4e assemblée générale ordinaire à Sibiti, dans la Lékoumou, en 2023

Pascal AZAD-DOKO

BIENVENU BOUDIMBOU, MAITRE DE CONFERENCES CAMES

«L'ouverture du master recherche en STC ne saurait tarder»

Le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) a rendu public les résultats de la 41e session de ses Comités consultatifs interafricains (CCI) tenue à Bangui (Centrafrique) du 7 au 18 juillet 2019. Au titre de cette session, 115 enseignants de l'Université Marien Ngouabi inscrits, ont été distingués comme, par exemple, Bienvenu Boudimbou, nommé Maître de Conférences qui a répondu aux questions de La Semaine Africaine.

Vous venez de recevoir une promotion qui vous déclare apte à diriger les travaux de thèses de doctorat. Quel sentiment avez-vous?

** C'est un sentiment de joie, parce qu'on ne va pas cracher sur le grade auquel on a été promu; c'est le résultat d'un travail acharné. Et le recteur qui nous congratulait vendredi 26 juillet dernier nous a dit qu'on devrait être fiers de ce que nos dossiers partis aux Comités consultatifs interafricains du CAMES aient été positivement appréciés. Donc, sentiment de joie, de satisfaction de ce que les efforts qu'on a fournis ont été récompensés. Mais, quand même quelque part, il faut dire qu'on a aussi un sentiment d'appréhension, devant la tâche qui nous attend. Nous sommes appelés à travailler dans une Université qui a beaucoup de défis à relever, au sein d'un parcours qui a encore un long chemin à faire, sur le plan de l'organisation, de l'enseignement, mais également de l'encadrement. Encadrement des étudiants, depuis le cycle de la licence, du cycle de master, et comme vous l'avez dit aussi, encadrement des candidats au doctorat. Oui, nous avons, désormais, l'autorisation de diriger les travaux de thèse, et nous allons nous y mettre, puisque le parchemin qui nous permet d'assumer pareille responsabilité nous est accordé.

Etudiant en STC, aujourd'hui Maître de Conférences. Donc un produit 100% Université Marien Ngouabi!

** Je suis effectivement un produit du département des sciences et techniques de la communication, je n'ai pas fait Harvard, je n'ai pas fait la Sorbonne, etc. j'ai étudié ici, j'ai commencé à enseigner ici. Mais ça ne m'empêche pas d'assumer les mêmes responsabilités que les collègues qui sont venus avec les parchemins pris ailleurs.

Il n'y a pas d'autre secret que le travail. Eviter la tricherie. Modestement, j'ai pu obtenir le diplôme qui m'a permis d'être recruté comme enseignant permanent à l'Université Marien Ngouabi. Je me suis donné une certaine discipline, qui m'a permis en 2015 d'être promu au grade de Maître-assistant au CAMES, avec la cote A. Aujourd'hui je suis passé Maître de conférences CAMES, toujours avec la cote A. Il n'y a pas d'autre secret, si ce n'est de lire, écrire, faire des communications, participer à des conférences, dispenser les cours, et maintenant, il va falloir l'encadrement des enseignants de rang inférieur, c'est-à-dire, les chargés

Pr Bienvenu Boudimbou

d'encadrement technique et professionnel, les assistants, les Maîtres-assistants. Nous avons le devoir de les accompagner, de les encadrer afin que, eux aussi demain, parviennent au grade auquel nous sommes parvenus.

Pourtant, le département STC semble être l'unique de la FLASH qui ne dispose pas de formation doctorale. Que faire pour que les autres avancent comme vous?

**Parfois nous examinons ces choses avec une vision très, très restrictive. Il y a à la FLASH une formation doctorale qui est transversale: la formation doctorale ELLIC (Espace littéraire, linguistique et culturel), mais qui reçoit aussi des candidats au doctorat ayant un profil de communicateur. Donc, on n'est pas obligé d'avoir tout de suite une formation doctorale intitulée formation doctorale en sciences de l'information et de la communication. Ça pourra arriver un jour, mais les candidats au doctorat en STC, sont bel et bien reçus au sein d'ELLIC.

A quand l'ouverture d'une formation doctorale strictement consacrée aux sciences de l'information et de la communication?

**Je pense que le problème ne se pose pas pour l'instant, puisque nos candidats au doctorat sont reçus sans problème au sein d'ELLIC. J'ai plutôt une information à vous donner, c'est que nous travaillons actuellement à l'ouverture, dès la rentrée prochaine, de la formation en master recherche en sciences de l'information et de la communication, parce que pour l'instant, il n'y a que le master professionnel. Je précise que pour faire une thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, il faut être titulaire soit d'un DEA, soit d'un master recherche dans ce domaine. Nous préparons le dossier, qui sera soumis bientôt au Conseil d'établissement et peut être au Conseil technique de l'Université Marien Ngouabi avant la prochaine rentrée académique.

Propos recueillis par
Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

Coup d'oeil en biais

Garages improvisés et buvettes sauvages réduisent l'espace des rues

De nombreuses avenues et rues voient leur espace réduit à cause de la présence des garages et des buvettes de fortune. Le phénomène va en s'aggravant aussi bien à Brazzaville qu'à Pointe-Noire. Les municipalités sont maintenant impuissantes à mettre de l'ordre. Un citoyen téméraire peut se permettre de barrer une voie publique selon sa fantaisie. L'opération déguerpissement lancée par les autorités municipales de la capitale a disparu.

A Brazzaville de nombreux vieux quartiers en attente d'assainissement vigoureux

D'anciens quartiers comme Terminus Mikalou à Talangaï, le reste de Talangaï, de nombreuses zones de Moungali, de Mfilou et de Makélékélé, tels que la TANAF ou les abords du cours d'eau Mfilou et bien d'autres quartiers de la capitale méritent d'être assainis au plus tôt pour éviter leur disparition d'ici quelques années. Pendant les pluies, qui ont une durée de neuf mois toute l'année au Congo, toutes les eaux pluviales sont difficiles à évacuer des parcelles et même celles des rues trouvent refuge, stagnent ou bien se frayent des voies de passage là où elles peuvent.

Le Gouvernement s'engage à réduire la pression fiscale

La conférence nationale de législation fiscale tenue à Brazzaville le 21 août dernier a réuni les principaux acteurs économiques et du monde des affaires, ainsi que les cadres des régies financières (douanes et impôts) et les experts –comptables et fiscaux. Cette conférence a eu pour but de promouvoir le dialogue entre les administrations et les partenaires pour maximiser les recettes fiscales. L'initiative visait à concilier les positions et à lever les incompréhensions pour l'amélioration du climat des affaires. Car un adage dit que «trop d'impôts tue l'impôt»!

La gare routière du marché Thomas Sankara a été réouverte

La gare routière Thomas Sankara a repris ses activités commerciales. Les gros camions en provenance de l'intérieur du pays, notamment de la partie septentrionale, transportant toute sorte de biens de consommation, s'y arrêtent. L'endroit était devenu un grand bourbier. Il a fallu plusieurs mois de travaux d'aménagement, d'électrification et de pavage sur financement propre de la mairie de Brazzaville pour qu'il retrouve son lustre. Pourvu que le maire ne s'arrête pas en si bon chemin.

A Pointe-Noire, l'absence de panneaux de signalisation inquiète plus d'un citoyen

Dans une ville, les feux de signalisation sont la voie royale de la réglementation du trafic. Devant le taux élevé d'accident de circulation, les autorités de Brazzaville ont pris le taureau par les cornes. Mais pas à Pointe-Noire. Le rapport du deuxième trimestre de la Direction des transports terrestres a indiqué que 314 accidents de circulation se sont produits dans cette ville pendant le deuxième trimestre 2019, soit 82,53 % des accidents étaient dus à l'inattention des chauffeurs. Les passages cloutés pour les piétons n'existent plus. Les chauffeurs en font donc à leur tête.

Une partie de la forêt de la Patte d'Oie dévorée par un incendie

La réserve forestière de la Patte d'Oie a brûlé du côté du parc zoologique de Brazzaville samedi 24 août 2019. Le feu, attisé par un vent, s'est rapidement propagé et a dévoré 500 à 700 mètres carrés, aux abords du boulevard Denis Sassou-Nguesso. Le reste a été sauvé par les sapeurs-pompiers arrivés aussi rapidement qu'on les avait alertés. On ne connaît toujours pas l'origine de ce sinistre. Certains témoins qualifient l'incendie de criminel, parce qu'ayant aperçu des jeunes en possession de matières incendiaires qui auraient pris la fuite. D'autres accusent les fumeurs de chanvre qui écument cette forêt. Une enquête devrait être ouverte. Mais, que pourrait-elle donner?

Tenez-nous au courant!

En juin/juillet dernier, les consommateurs de la précieuse, unique et rare énergie électrique fournie par la très célèbre, mais parfois cynique E2C, se sont retrouvés avec des factures dont le montant a surpris, comme à l'accoutumée sans aucune justification et toujours sous la menace de suspension de fourniture. A titre d'illustration, les consommations habituellement facturées a 17.000 F.CFA au compteur, sont passées à 23 /25.000f pour le même dispositif électrique des ménages concernés; et pour ceux qui ont dépassé la date de règlement limite, 5000 F.CFA sont majorés, donc net à payer: 28 à 30.000f pour un ménage moyen. On est où là? E2C, facturez nous la vraie consommation!

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

AGRICULTURE

Inviter les producteurs et consommateurs à produire et à consommer local

Placée sur le thème: «Produire bio et consommer bio et local», la 4ème édition de la foire de la promotion agricole des produits locaux qui a eu lieu du 8 au 10 août dernier à Brazzaville a tenu ses promesses. Elle a drainé un grand monde, et s'est déroulée en présence du chargé d'Affaires de l'Union européenne et d'autres autorités et a réuni des producteurs et maraîchers locaux venus d'horizons divers.

Pendant la visite

Elle avait pour objectifs entre autres, d'offrir aux consommateurs des produits de qualité, sans augmenter leurs prix ni baisser sur la rétribution des producteurs. Il s'est agi aussi d'assurer l'accès des produits de qualité à des marchés qui pour l'heure sont incertains. A cet effet, les populations ont mangé et déguster les produits de fabrication locale, appréciant le savoir-faire des producteurs et maraîchers. Avant la coupure du ruban symbolique par le secrétaire général de la mairie de Madibou, et la visite guidée des stands, Ibrahim Mahamadou Ango, représentant d'ESSOR au Congo, chef du projet PAMTAC-BII a souligné: «Les défis à venir consistent à diversifier l'économie congolaise pour mieux utiliser les services rendus par la nature. Dans ce contexte, ''le produire bio et le consommer bio et local'' ne peuvent-ils pas être la solution ou une partie de la solution?; ne seront-ils pas un secteur pourvoyeur d'emplois pour la jeunesse congolaise?», s'est-il interrogé.

Pour rendre les métiers d'agriculteur et de transformateur attractifs, a-t-il poursuivi, «il faut d'abord commencer par arrêter de stéréotyper l'agriculture avec des expressions telles: ''l'agriculture congolaise ne nourrit pas son Homme, si tu ne travailles pas bien à l'école, tu vas cultiver les champs au village…''». Pour lui, il faut «faciliter pour les jeunes l'accès à la terre, aux crédits de financements adéquats, renforcer les capacités, moderniser l'agriculture, garantir les prix pour permettre une augmentation des revenus agricoles, développer les infrastructures en milieu rural, impliquer les jeunes dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation des programmes et politiques qui les concernent. Pour faire simple, accompagnons la jeunesse de manière à ce qu'elle soit acteur de son insertion et non simple bénéficiaire».

Pendant la visite de l'exposition, certains exposants et visiteurs ont réagi: «Nous exposons des céréales, faits à base de bouillies qui concernent les enfants, mais cela n'empêche pas qu'un adulte puisse en consommer», a vanté Sylvie. De son côté Jonas a confié: «Nous suivons un procédé bien précis pour nous rassurer que nos produits ne subissent pas de contamination pendant la transformation, ce qui nous pousse à offrir aux consommateurs des produits de qualité».

D'après Axelle Emeline L'Hostis, membre d'ESSOR, «cette foire permet de connaître d'autres producteurs qu'il faut aider à obtenir des matériels et à se professionnaliser. Cette initiative est très intéressante, c'est aussi un devoir pour chaque habitant de Brazzaville d'encourager les productions et la consommation locale». Pour Serge Gaston Mondelé-Mbouma, «cette foire est une excellente chose, elle favorise l'éclosion de la très petite entreprise artisanale au Congo».

L'autre particularité de cette foire a été la conférence-débat sur «L'agroécologie, intérêt et perspectives», animée par l'ingénieur-agronome Paul Bizibandoki; et sur «La certification de la filière agro-écologique». L'agroécologie est l'ensemble des pratiques agricoles utilisées par l'Homme dans le processus de production qui permettent la préservation de l'environnement, favorisant ainsi l'équilibre entre tous les êtres vivants dans les milieux; le développement durable des ressources naturelles, mais également l'articulation entre l'agriculture et l'élevage. Puis s'en est suivi le témoignage de Jean-Joseph Mboungou, un maraîcher converti qui a abandonné l'utilisation des engrais chimiques et qui s'est orienté vers le naturel.

Alain Patrick
MASSAMBA

Qui me répondra?

Le budget congolais qui est fiscal impose trop d'impôts aux citoyens, surtout aux transporteurs et aux marchands. Le Gouvernement travaille-t-il à changer cet état des choses?

Ph.B. (Loua-Kibina, Brazzaville)

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION

Doter le Congo des données statistiques détaillées à tous les niveaux

L'Institut national de la statistique (INS) a tenu mardi 20 août dernier la 2ème session du comité technique national du 5e Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH), sous l'égide de Gabriel Batsanga, directeur général de l'Institut national de la statistique (INS). Pendant cette réunion, les participants ont validé les rapports du recensement pilote; amendé les différents documents et adopté le chronogramme des activités ainsi que le budget d'exécution.

Photo de famille

Par un nouveau décret du 17 mai 2019, annulant celui du 24 mai 2017, le Gouvernement du Congo, à travers le président de la République s'est engagé à la réalisation du 5e RGPH au Congo. Ce décret institue quatre organes: la Commission nationale du recensement (CNR), le Comité technique du recensement (CTNR), les Commissions départementales du recensement (CDR) et l'équipe permanente (ETP).

Gabriel Batsanga a relevé que la 2e session ordinaire du comité technique national du 5e RGPH a été ouverte dans un contexte marqué par deux faits. Le premier est la restructuration des organes du 5e RGPH grâce au décret d'annulation. Au nombre des principaux changements apportés au cadre institutionnel de ce 5e RGPH, on peut citer: la création d'une coordination nationale au sein de la Commission nationale du recensement; l'intégration des autres organes dans la commission nationale du recensement et la réduction de la représentation des partenaires techniques et financiers au sein du comité technique national dont deux siègeront désormais comme observateurs.

Gabriel Batsanga

Le second, a indiqué le directeur général de l'INS, est la tenue de l'évaluation de l'ensemble des activités réalisées dans le cadre de la cartographie et du dénombrement pilotes, qui marque la fin de la phase pilote du 5e RGPH. Cette évaluation a connu la participation de trois experts internationaux: un démographe, un cartographe et un informaticien spécialiste en collecte et traitement de données sur ordinateurs, mobilisés par le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) sur fonds de la Banque Mondiale dans le cadre de l'assurance qualité de ce recensement.

La présentation de l'état d'avancement du 5e RGPH et ses perspectives a porté sur: le cadre institutionnel, le cadre logique de suivi et évaluation du RGPH, les activités majeures, les activités réalisées et les perspectives.

A l'issue des discussions, les documents soumis à l'examen du comité technique ont été validés avec amendements. Les participants ont formulé des recommandations telles que: Accélérer l'organisation de la table-ronde pour la mobilisation des ressources; présenter le budget en distinguant les activités réalisées de celles non réalisées, ainsi que les sources de financement; prendre des mesures pour le décaissement des lignes budgétaires du RGPH et sécuriser les fonds décaissés par l'ouverture d'un compte bancaire dédié au 5e RGPH; reformuler certains messages de sensibilisation; mettre un accent particulier sur le renforcement des capacités des membres de l'ETP dans certains domaines; privilégier au cours de toutes les étapes du processus, le critère de compétence et d'objectivité pour le recrutement du personnel de terrain; demander à l'UNFPA de diligenter le recrutement du conseiller technique principal du recensement.

Le RGPH est une activité peu courante. Il se réalise en principe chaque décennie, car très onéreux et encadré par des principes et normes internationales comme le respect des délais entre les différentes phases. Entre la fin de la cartographie censitaire et le début du dénombrement, il ne doit pas s'écouler plus de six mois. Ce délai ne doit pas excéder trois mois entre la fin du dénombrement général et le début de l'enquête post censitaire de couverture.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

ECOLES

Continuer à offrir des repas aux enfants à la prochaine rentrée scolaire

La direction de la politique de l'alimentation scolaire et le Programme alimentaire mondial (PAM), agence d'assistance alimentaire des Nations Unies, ont pour la première fois, mis en œuvre une innovation pour collecter des fonds par transfert, en utilisant des comptes Mtn au n° 06.700.60.00 et Airtel au n° 05.060.60.00. Cette innovation permettra à tout citoyen de faire un don par transfert d'argent au compte du PAM. La cérémonie qui a eu lieu le 8 août dernier, a été co-présidée par Jean-Martin Bauer, représentant résident du PAM au Congo et Roch Bredin Bissala Nkounkou, directeur de l'alimentation scolaire au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, en présence de quelques cadres du PAM, dont Mme Alice Rahmoun, chargée de la communication au PAM, et Mme Gisèle Galessami-Niambaloky, chargée des programmes cantines scolaires au PAM.

Jean-Martin Bauer (à g.) et Roch Bissala Nkounkou (au milieu)

Ce dispositif est venu compléter celui de l'application internationale «Share the Meal» sur laquelle il est possible de faire un don par Paypal ou un paiement par carte équivalent à un repas d'un jour pour un élève, qui peut coûter 0,5 dollar américain, soit moins de 300 francs Cfa, pour une semaine de repas, pour un mois de repas, ou pour un peu plus. Le montant du financement à collecter est de 300.000 dollars américains. Le «Share the Meal» est une application de financement participatif pour lutter contre la faim dans le monde, une initiative du Programme alimentaire mondial. Cette somme d'argent sera utilisée pour mettre en œuvre le programme des cantines scolaires dans quinze écoles pour environ 7.500 élèves, notamment dans le Pool et la Bouenza. L'accent sera mis sur les repas composés de produits locaux et sur l'implication des communautés locales dans la gestion des cantines. Les fonds seront transférés aux comités de gestion de la cantine scolaire au niveau de chaque école pour acheter localement les aliments. Cette modalité permet aussi de diversifier les repas et l'économie locale. Les priorités du PAM au Congo pour la période 2019-2023 sont la réponse aux situations d'urgence, l'alimentation scolaire, le soutien aux petits et au renforcement des capacités.

Jean-Martin Bauer a expliqué que le programme des cantines scolaires est appuyé par le PAM depuis 2002. Il permet d'augmenter le taux d'inscription et d'améliorer la fréquentation. Les cantines scolaires, a-t-il relevé, permettent aussi aux enfants d'améliorer leur état physiologique et assurer une bonne croissance de ces jeunes enfants avec des impacts très importants tout au long de leur vie. «On sait qu'un dollar investi dans la cantine scolaire au Congo apporte entre 9 et 10 dollars américains des retombées économiques. C'est réellement un bon investissement dans les cantines scolaires. Aujourd'hui, il y a des innovations. On peut dire que le programme des cantines scolaires concerne actuellement au Congo environ 400 écoles et 70.000 élèves, mais il y a une politique nationale de l'alimentation scolaire qui a pour objectif de soutenir les cantines scolaires sur la base de la production locale. L'une des innovations apportées est que les cantines scolaires soient arrimées aux marchés locaux, donc à la production locale pour avoir des habitudes alimentaires qui correspondent aux communautés», a-t-il fait savoir.

Roch, Bredin Bissala Nkounkou, de son côté, a donné un bref aperçu des cantines au Congo. «Les cantines scolaires ont été réintroduites en 2001 au Congo, avec l'approche systémique pour obtenir de meilleurs résultats éducatifs. En voulant réintroduire les cantines scolaires, le Congo a organisé du 7 au 8 mars 2018 son premier forum national de l'alimentation scolaire et en suivant les recommandations de ce forum, des textes administratifs portant réorganisation du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation ont permis de mettre en place une direction de l'alimentation scolaire pour la pérennisation des cantines scolaires», a-t-il indiqué.

Philippe BANZ

«MILUISI-CONGO» S.A.
Société Anonyme avec Administrateur Général
Au capital de Dix millions (10.000.000) de Francs CFA; Siège social:
Côte sauvage, à côté de l'Hôtel «AZUR INTERNATIONAL»,
Pointe-Noire, B.P.: 5005
RCCM CG/PNR/09 B 766 DU 18/02/2009

DISSOLUTION ANTICIPEE SANS LIQUIDATION DE LA SOCIETE «MILUISI-CONGO» S.A.

Aux termes d'un Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date à Pointe-Noire du 12 juin 2019, l'actionnaire unique de la société «MILUISI-CONGO» S.A., Société Anonyme avec Administrateur Général, au capital de Dix millions (10.000.000) de Francs CFA, dont le siège social est sis, Côte sauvage, à coté de l'Hôtel «AZUR INTERNATIONAL», a décidé de la dissolution anticipée sans liquidation de ladite société.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 13 juin 2019, sous le numéro 19 DA 711, conformément à la législation en vigueur.

Pour avis.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison / Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64 / République du Congo

INSERTION LEGALE
«PERENCO EXPLORATION PRODUCTION»
Société Anonyme avec Conseil d'Administration / Au Capital de Francs CFA: 500 000 000
Siège social: Concession LILIANE, Quartier NDJINDJI
RCCM: CG/PNR/19 B 331 / Pointe-Noire - République du Congo

Il appert d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 16 juillet 2019, enregistré à Pointe-Noire, le 17 juillet 2019, folio 131/22 no 5855 ; la constitution d'une société ayant pour:

FORME: Société Anonyme avec Conseil d'Administration;
OBJET: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous autres pays:
- la recherche, l'exploitation, le stockage, le transport, l'évacuation, le négoce, la commercialisation et/ou l'exportation d'hydrocarbures liquides ou gazeux, ainsi que toutes autres substances minérales; - la participation, sous toutes ses formes, dans toutes sociétés (y compris, celles constituées en vertu d'un droit étranger), commerces ou industries pouvant se rattacher à l'un des objets précités ou à des objets similaires ou connexes, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de création de société, de fusion, d'association en participation ou autrement; - et généralement, soit seule, soit en participation avec des tiers toutes opérations administratives, commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières (y compris, le cas échéant, toutes créations de sociétés ou prises de participation dans toutes sociétés existantes ou à créer), se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets ci-dessus spécifiés ou à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en faciliter l'accomplissement ou le développement;

DUREE: 99 années, à compter de son immatriculation au RCCM;

APPORTS EN NUMERAIRE: Aux termes de la déclaration notariée de souscription et de versement de capital social reçue par le Notaire soussigné, il a été fait apport, à la société en numéraire par les actionnaires, de la somme de Francs CFA: Cinq Cent Millions (500 000 000), constituant le capital, divisé en Cinquante Mille (50 000) actions de Dix Mille (10 000) Francs CFA chacune intégralement libérées;

ADMINISTRATION: La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de:
- Monsieur Jean-Michel RUNACHER, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Louis Yves Myriam René HANNECART, Directeur Général;
- Monsieur Denis CHATELAN, Administrateur;
- Monsieur Benoît DE LA FOUCHADIERE, Administrateur.

COMMISSAIRES AUX COMPTES:
- Société «Ernest & Young Congo», Commissaire aux comptes titulaire;
- Monsieur Ludovic NGATSE, Commissaire aux comptes suppléant.
RCCM: Elle est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° CG/PNR/19 B 331.
Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 05 août 2019, sous n°19 DA 1066.

Fait à Pointe-Noire, le 12 août 2019.

Pour avis et mention,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION

Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)
Unité de Coordination du Projet

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
Aux potentiels Prestataires/Fournisseurs du PRAASED

1-Contexte:
Le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED) lance le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue de la constitution de sa liste des entreprises et prestataires sélectionnés sur la base de leurs capacités, aptitudes à fournir des services de qualité.

La liste établie servira de base pour la constitution des prestataires/fournisseurs potentiels de fournitures de biens et services, des travaux et des prestations intellectuelles pour les demandes de cotation, de renseignement et de prix à compétition restreinte.

2-Domaines d'activités:
Les activités à réaliser dans le cadre du présent Avis à Manifestation
d'Intérêt concernent les domaines ci-après:
- Maintenance de la climatisation et électricité de bureaux;
-Maintenance de l'équipement informatique et bureautique;
- Fourniture de bureau et consommables informatiques;
- Entretien et maintenance des véhicules (marque TOYOTA);
- Prestations de traiteur;
- Plomberie et sanitaire;
-Travaux d'imprimerie et de reprographie des documents.

3-Constitution du dossier:
Le dossier de l'AMI du prestataire/fournisseur comportera les renseignements suivants:
*Une lettre de manifestation d'intérêt;
*Le dossier administratif et fiscal de l'entreprise (RCCM, RC, SCIEN/SCIET, Patente de l'année en cours, NIU, certificat de moralité fiscale...);
*Les références techniques de l'entreprise dans le domaine concerné (présentation générale, l'activité de base, les activités secondaires éventuelles);
*Les moyens techniques (instruments et outils...);
*Les moyens humain et financier;
*Les attestations des références fournies par les clients;
*Les références bancaires.

4-Attribution:
Les fournisseurs/prestataires retenus à l'issue de la présélection seront agréés pour répondre aux différentes consultations lancées par le PRAASED et recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner, accompagnée d'un dossier d'appel d'offres restreint.
La sélection se fera en conformité avec les procédures de la Banque Mondiale en matière de passation de marchés.

Le ou les fournisseurs/prestataires retenu(s) dans chaque domaine à l'issue des consultations restreintes signeront un accord cadre/contrat d'un (01) an avec le PRAASED.

5-Information complémentaires:
Le PRAASED peut, toutefois, être amené à demander des informations complémentaires utiles et nécessaires non contenues dans la manifestation du prestataire/fournisseur. Les entreprises, fournisseurs ou prestataires peuvent obtenir les informations supplémentaires par l'adresse ci-après:

Dépôt des dossiers:
Les manifestations écrites doivent être déposées sous plis fermé avec la mention «AMI pour la liste restreinte des entreprises, prestataire ou fournisseur du PRAASED», au plus tard, le 06/09/2019 à l'adresse ci-après:

Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)
Sis au no 133 de l'Avenue Marechal LYAUTEY,
en face du CHU, à côté de l'UNESCO,
Brazzaville - République du Congo
Téléphone: 06 701 74 68,
E-mail: praaseducp@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 22 août 2019

Le Coordonnateur du PRAAESED
Calixte KOLYARDO

RD CONGO

Enfin le nouveau gouvernement

Il a fallu attendre sept mois après l'investiture de Félix Tshisekedi pour connaître le gouvernement de coalition qui a été dévoilé dans la nuit du dimanche 25 au lundi 26 août 2019 à Kinshasa. C'est le Premier ministre Sylvestre Ilunga a annoncé que sur la base d'un accord conclu entre les deux parties une équipe de 65 membres a été mise en place. L'exécutif comprend 65 membres, dont 42 issus des rangs du Front commun pour le Congo (FCC), de l'ancien Président Kabila, et 23 de la coalition Cap pour le changement (CACH) du Président Tshisekedi. C'est le 24 janvier 2019 que l'actuel chef de l'Etat avait été mis en place.

Sylvestre Ilunga

Nous avons une dame vice-Premier ministre, ministre du Plan et une dame ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères», a expliqué le Premier ministre. Deux autres femmes sont ministres d'Etat. Au total 76,9% des ministres n'ont jamais été membres du gouvernement auparavant.

Sans surprise, le FCC de Joseph Kabila conserve la majorité des postes, même s'ils ont le plus souvent été attribués à des figures relativement nouvelles à ce niveau de responsabilité. On note la présence de quelques caciques comme le ministre Azarias Ruberwa Manywa qui hérite le portefeuille de la Décentralisation ou encore Steve Mbikayi Mabuluki qui était dans le gouvernement sortant. Steve Mbikayi sera aux Affaires humanitaires. La coalition CACH et le FCC avaient décidé de se départager les postes régaliens. L'ex-Président Kabila conserve la main sur la justice qu'il confie à l'un de ses proches, Célestin Tunda Ya Kasende, ainsi que la Défense qui revient à Aimé Ngoy Mukena.

La plateforme CACH du président Tshisekedi, pour sa part, arrache l'Intérieur confié à Gilbert Kankonde Malamba, un fidèle du Président actuel, qui était jusqu'à présent secrétaire national chargé des relations extérieures de son parti l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Le chef de l'Etat obtient aussi le ministère des Affaires étrangères qui sera piloté par Marie Tumba Nzeza, femme et personnalité assez peu connue. De son côté, l'Union pour la nation congolaise (UNC), parti du chef de cabinet de Tshisekedi, récupère le ministère du Budget. Le très stratégique et convoité ministère des Finances revient à José Sele Yalaghuli, considéré comme un proche de l'ancien Premier ministre Augustin Matata Ponyo.

Il y a également de grands absents du gouvernement sortant connus l'ancien vice-Premier ministre, chargé des Affaires étrangères et de l'intégration régionale, Léonard She Okitundu; l'ancien vice-Premier ministre, chargé des Transports et des communications José Makila Sumanda ; l'ancien vice-Premier ministre, chargé de l'Intérieur et de la sécurité, Emmanuel Ramazani Shadary, ne sont pas dans ce gouvernement tout comme Henri Mova Sakanyi, un autre homme fort de l'ancien régime. L'ancien ministre des Mines, Martin Kabwelulu, est aussi absent tout comme Henri Yav Mulang, qui occupait le poste de ministre des Finances. Pareil pour Lambert Mende Omalanga, longtemps ministre de la Communication et des médias.

On note aussi l'absence d'Antipas Mbusa Nyamwisi qui a pris ses distances avec les opposants de LAMUKA. Tryphon Kin-Kiey Mulumba, ancien cacique du régime Kabila, mais qui avait soutenu la candidature de Félix Tshisekedi ne figure pas non plus dans cette équipe.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

DISPARITION

Le Sénégal pleure Jacques Diouf et Amath Dansokho

Après l'homme politique de premier rang, Ousmane Tanor Dieng, secrétaire général du Parti socialiste (PS) décédé le 15 juillet dernier en France, à l'âge de 72 ans, le Sénégal pleure deux autres de ses dignes fils qui ont trouvé la mort ces jours-ci. Il s'agit de Jacques Diouf, ancien directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Amath Dansokho, figure de la vie politique sénégalaise depuis plus de 60 ans. Il a été opposant à la fois aux présidents Léopold Sédar Senghor, Abdou Diouf et Abdoulaye Wade.

Jacques Diouf

Amath Dansokho

Né le 1er août 1938 à Saint-Louis-du-Sénégal, Jacques Diouf est mort le 17 août 2019 à Paris, en France, des suites d'une longue maladie. diplomate et homme politique, il a été directeur général de la FAO de 1994 à fin 2011. Il a également exercé les fonctions de député, de secrétaire d'Etat, d'ambassadeur de la République du Sénégal, secrétaire exécutif de l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest et secrétaire exécutif du Conseil africain de l'arachide. Plusieurs fois ministre et ex-diplomate, l'illustre disparu était âgé de 81 ans. *«Le Sénégal vient de perdre un de ses plus valeureux fils avec le décès de notre compatriote Jacques Diouf. Il a été pour moi un collaborateur efficace au début de mon premier mandat»,* a réagi le Président Macky Sall.

Outre Jacques Diouf, le Sénégal continue d'essuyer ses larmes avec la mort peu de jours après décès d'Amath Dansokho, vétéran de la vie politique du pays depuis plus de 60 ans. Il est décédé le 23 août 2019 à Dakar, au Sénégal, à 82 ans des suites d'une maladie. Il est né le 13 janvier 1937 à Kédougou, dans le Sud-est du Sénégal.

C'est un ancien ministre, qui a pendant de nombreuses années dirigé le Parti de l'indépendance et du travail (PIT), et était un allié du président Macky Sall. Ce dernier l'avait nommé ministre d'Etat, une fonction essentiellement honorifique. Sa formation politique, qui se réclamait du communisme, est membre de Benno Bokk Yakaar (BBY), la coalition au pouvoir. Le chef de l'Etat sénégalais a salué «un grand combattant de la liberté, de la démocratie et du progrès des peuples». Ancien maire de Kédougou et député à l'Assemblée nationale, Amath Dansokho était réputé pour son franc-parler et son courage politique. Il a été membre du Parti africain de l'indépendance (PAI), avant d'en démissionner pour créer avec d'autres camarades le PIT.

Homme politique et syndicaliste, il a été plusieurs fois emprisonné et a connu pendant de nombreuses années l'exil sous le président Senghor (1960-1980), séjournant dans des pays africains et de l'ex-bloc de l'Est. Opposé aux présidents Diouf (1981-2000) et Wade (2000-2012), ceux-ci l'avaient nommé ministre avant de le limoger après ses critiques contre leur gestion.

Aristide Ghislain NGOUMA

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.

L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:

* impression de toutes cartes confondues
* impression des calendriers
* conception des logos
* impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
* reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:
Contactez: 06 672 45 27
Attaché de Direction commerciale:
Blaise BIKINDOU

Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09
Imprimerie Saint Paul: 80 ans de savoir-faire à vous plaire.

CENTRAFRIQUE

Etat des lieux de la mise en œuvre de l'accord de paix

Il s'est tenu du 23 au 24 août 2019 dans la capitale Bangui, la réunion de concertation entre les parties signataires de l'accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPRCA) en présence du Premier ministre, Firmin Ngrebada, des membres du gouvernement, des garants et les facilitateurs. La rencontre s'est focalisée sur le bilan, six mois après la signature de l'accord de paix.

Un représentant de l'UA en concertation avec le premier ministre centrafricain

La réunion de concertation entre les parties signataires de l'accord de paix du 6 février dernier s'est terminée sur un bilan peu reluisant. Les responsables et représentants des groupes armés, le gouvernement ainsi que les facilitateurs et les garants de cet accord l'ont tous reconnu. Les débats ont été houleux lors de ces deux jours de travail. Cette réunion a permis aux différentes parties de partager leurs interrogations et préoccupations, a dit le Premier ministre.

Du côté des garants et facilitateurs, la question des violations de l'accord de paix est centrale. La majorité d'entre elles se font à l'encontre des civils et des organisations non gouvernementales. Les taxations illégales et les restrictions de mouvement sont encore importantes. Mankeur Ndiaye, représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en Centrafrique, a haussé le ton, assurant que ce qui avait été toléré jusqu'ici ne le sera plus. Pour contraindre toutes les parties à respecter leurs engagements, désormais *«des sanctions seront strictement appliquées à tous ceux qui violeront les dispositions de l'accord»*, a-t-il martelé, en précisant que le corpus des sanctions était encore en cours d'élaboration.

Pour les groupes armés, les remarques semblent avoir été convergentes. La lenteur de la mise en place de l'accord dans son ensemble a été reconnue mais c'est la mise en place du DDR et celle des unités spéciales mixtes de sécurité qui ont soulevé le plus des interrogations de leur part.

M.M.M.

AVIS DE VENTE

Particulier vend une maison dans une parcelle en plein centre de Nkayi (Dimensions 60mx30m). Prix abordable et traitable.

Contact : 06 979 73 78 – 06 543 23 95

Tarifs d'abonnement

Congo	
6 mois	
Retrait sur place: 15.600	
Expédié: 23.400	
1 an	
Retrait sur place: 31.200	
Expédié: 46.800	
France, Afrique Francophone	
91 Euros	182 Euros
Autres pays d'Afrique	
96 Euros	
192 Euros	
Europe	
96 Euros	
192 Euros	
Amérique-Asie	
100 Euros	
200 Euros	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Incendie à la paroisse Saint-François d'Assise

Le 21e dimanche du temps ordinaire n'a pas été heureux pour les chrétiens de la paroisse Saint François d'Assise. Un incendie dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25 août 2019 s'est déclaré dans l'un des bâtiments de la paroisse, dévorant notamment la salle paroissiale de réunion, qui jouxte la grotte mariale. Tout le matériel s'y trouvant a été consumé: tables-bancs, chaises plastiques et autres servant aux séances de catéchisme des jeunes et aux réunions paroissiales. Le dimanche, l'abbé Joseph Boudzoumou faisait ses adieux à la chrétienté de Saint-François après trois ans de ministère comme vicaire. Les sapeurs-pompiers ont contribué à éteindre le feu.

Les dégats causés par l'incendie

L'incendie se serait déclaré aux premières heures de la matinée. Réveillées par la rage du feu, les religieuses de la Congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cracovie établies dans la paroisse se sont mises avec promptitude à alerter le curé et d'autres responsables laïcs de la paroisse qu'elles pouvaient joindre. Joints à leur tour, les sapeurs-pompiers sont arrivés sur les lieux et se sont mis à la tâche pour éteindre le feu. Les causes de l'incendie ne sont pas encore élucidées.

Sous l'abbé Mathieu Bakanina, qui a précédé l'abbé Jonas Koudissa, l'actuel curé, la paroisse avait déjà connu un premier incendie le 3 juin 2011, occasionné par l'inadvertance de l'agent d'entretien. Celui ci avait brûlé une partie des archives et le local de stockage. Le feu était parti presque du même rayon. Mais, cette fois-ci, il ne semble pas facile de receuillir des indices, même pas l'hypothèse d'un court-circuit. Du bâtiment ayant subi le feu, il ne reste que les murs.

Paroisse naguère réputée pour sa catéchèse, la beauté des célébrations liturgiques ainsi que pour sa bonne organisation des sacrements, Saint François traverse de nos jours des situations quasi-exceptionnelles. Ce qu'a énuméré l'abbé Boudzoumou au début de la messe dominicale qu'il a célébrée. Le prêtre a évoqué les vols à répétition enregistrés ces derniers temps dans la paroisse, ainsi que les décès de plusieurs de ses chrétiens. Il a exhorté les uns et les autres à la vigilance et au sursaut spirituel pour éviter de lâcher prise face à l'épreuve.

Fondée en 1937, la paroisse Saint François d'Assise a célébré ses 70 ans en 2007 sous l'abbé Vincent de Paul Malonga. Elle n'a pas pu cependant en faire autant pour son 80ème anniversaire il y a deux ans. En son temps, l'abbé Mathieu Bakanina avait souhaité célébrer avec faste le 75e anniversaire en 2012, deux ans avant son départ de la paroisse pour son nouveau lieu d'affectation. Située au Plateau Centre-ville, la paroisse est établie sur la rue Lucien Fourneau, face à la résidence officielle du président de l'Assemblée nationale, aux environs de la Place de la République.

Le jubilé des 70 ans de la paroisse avait été initié en 2005 par l'abbé Jacques Bouekassa, le tout premier curé congolais après la mort du père Jean-Pierre Marie Morizur, spiritain, le 6 août 2003. Ce jubilé avait permis le lancement d'un certain nombre de travaux dans la paroisse, dont le chantier actuel qui s'exécute normalement. Il s'agit de la construction d'un complexe comprenant entre autres le nouveau presbytère, une salle polyvalente, un oratoire, des locaux à usage commercial et ceux devant abriter d'autres services tels la catéchèse. C'est un bâtiment R+2 financé sur fonds propres par la paroisse et qui nécessite d'éventuels soutiens pour son achèvement.

Aristide Ghislain NGOUMA

EGLISE UNIVERSELLE

Des martyrs burundais en voie d'être canonisés

Une étape historique pour l'Église burundaise: l'ouverture de la phase diocésaine du procès de canonisation de 44 martyrs, tués entre 1972 et 1997. Il s'agit de la première cause de canonisation ouverte dans le pays. Les évêques du Burundi ont reconnu en ces témoins des *«modèles de fraternité»*. L'Église locale célébrer ainsi *«un groupe de personnes qui, au nom de Jésus, ont offert leurs vies pour montrer que notre fraternité dans le Christ est plus importante que l'appartenance à un groupe ethnique». «C'est un grand témoignage, un message que nous considérons vraiment nécessaire pour tous les chrétiens. Nous souhaitons célébrer la fraternité chrétienne»*, ont déclaré les évêques du pays à cette occasion.

L'ouverture du procès diocésain s'est déroulée le 21 juin dernier. Il concerne deux missionnaires xavériens et une bénévole, tous de nationalité italienne, tués à Buyngero en 1995, un prêtre burundais tué à Gitega en 1972 et 40 jeunes séminaristes du séminaire catholique de Buta tués en 1997. Des «héros», aux yeux de l'épiscopat actuel, présentés «comme un modèle unique qui inspire l'amour de la fraternité». «Gardez en vous leurs images, lisez leurs vies pour essayer de les imiter», ont demandé les évêques aux fidèles burundais, en espérant «qu'ils soient déclarés officiellement martyrs et qu'ils soient présentés devant nous tous comme modèles de fraternité dans la vie chrétienne et même dans toute notre société burundaise».

L'évènement est déjà source de communion et d'espérance pour l'Église du Burundi. Les évêques ont invité les catholiques du pays à «suivre les différentes étapes du procès dans la prière et dans la joie. Nous connaissons d'autres frères et sœurs du Burundi qui ont offert leurs vies au nom d'une fraternité interethnique et nous sommes sûrs qu'il y aura d'autres procès de canonisation après le procès diocésain que nous allons commencer dans les prochains jours», ont-ils ajouté.

Des séminaristes habités par la grâce

Le Burundi, pays isolé et montagneux, a été le siège de violences ethniques acharnées dans les années 1990, parmi les pires de toute l'Afrique. Ces violences étaient un débordement du génocide qui avait lieu au Rwanda voisin. Le 30 avril 1997 à l'aube, des envahisseurs armés vraisemblablement membres du groupe rebelle Hutu du CNDD (le Conseil National pour la Défense de la Démocratie) attaquent le séminaire catholique de Buta, tuant quarante jeunes séminaristes, âgés de quinze et vingt ans.

Depuis le début de la guerre civile en octobre 1993, le séminaire, situé au sud du pays, avait été un refuge tranquille pour les membres des deux groupes ethniques en guerre, Hutu et Tutsi. Les séminaristes vivaient concrètement la fraternité chrétienne, afin de témoigner que l'amour du Christ était plus importante que les origines ethniques. Juste avant leur massacre, les étudiants venaient de finir une retraite de discernement avec les membres du Foyer de Charité de Giheta. Le prêtre burundais Nicolas Niyungeko témoigne:

«À la fin de la retraite, cette classe était animée d'une sorte d'esprit nouveau, qui semblait être une préparation pour la mort sainte de ces innocents. Pleins de joie et de réjouissance, ils disaient sans cesse : "Dieu est bon, et nous l'avons rencontré." […] Le jour suivant, quand les meurtriers les ont surpris, encore au lit, ils ont ordonné aux séminaristes de se séparer en deux groupes, les Hutus d'un côté, et les Tutsis de l'autre. Ils voulaient en tuer seulement une partie du groupe mais les séminaristes ont refusé, préférant mourir ensemble. Face à l'échec de leur projet néfaste, les meurtriers se sont rués sur les enfants et les ont massacrés avec des fusils et des grenades. Au cours du massacre, on entendit certains séminaristes chanter des psaumes de louange, et d'autres dire "Pardonne-leur Seigneur, car ils ne savent ce qu'ils font." D'autres encore, au lieu de se battre ou de s'enfuir, ont choisi de venir en aide à leurs frères en détresse, sachant très bien la fin qui leur était réservée».

Quarante jours après le massacre, l'évêque de Bururi consacre une église dédiée à la mémoire des jeunes martyrs, portant le vocable de "Marie, Reine de la Paix". Selon le père Niyungeko, le sanctuaire est «un lieu de pèlerinage où les Burundais viennent prier pour la réconciliation de leur peuple, pour la paix, la conversion et l'espérance pour tous».

Qui sont les autres martyrs?

Le père Michel Kayoya, 38 ans, est tué à Gitega – au centre du Burundi - le 17 mai 1972. Prêtre, poète et philosophe, il a toujours souligné dans ses textes que les différences ethniques, plus qu'une menace, constituent une richesse, un don réciproque. Figure charismatique, amoureux de la vérité, il prêchait l'amour sans jamais le séparer de la justice. Il fut arrêté par une bande armée et emprisonné en compagnie d'une cinquantaine de prêtres et de laïcs. Il est allé à la mort en chantant les psaumes et le Magnificat.

Les pères Ottorino Maule et Aldo Marchiol et la bénévole laïque Catina Gubert sont quant à eux tués dans leur paroisse de mission, à Buyengero (sud-ouest), le 30 septembre 1995. Ce soir-là, les religieuses vivant à proximité de la paroisse entendent des coups de feu, mais n'y accordent pas une importance excessive. Le dimanche matin, comme les prêtres se font attendre pour la messe, elles se rendent à la mission et trouvent les trois corps dans le salon de la maison, à terre, tués à coups d'armes à feu. Les missionnaires avaient été forcés à s'agenouiller pour être tués d'une balle dans la tête. Catina avait également reçu une balle dans la poitrine. Rien dans l'habitation n'avait été touché ou volé.

Le Père Ottorino Maule avait 53 ans, il était originaire de la province de Vicence en Italie. Prêtre xavérien, il avait été envoyé au Burundi en 1970, avant d'être rappelé en Italie en 1979, et de devenir supérieur général des Xavériens d'Italie de 1984 à 1990. Après une brève période passée à Paris pour se préparer de nouveau à la mission, il était reparti au Burundi en septembre 1991, devenant alors curé de la paroisse de Buyengero.

Le Père Aldo Marchiol avait 65 ans, il était originaire de la province d'Udine en Italie. Lui aussi prêtre missionnaire xavérien, il était parti pour le Burundi en 1978, y demeurant jusqu'à sa mort, à l'exception d'une brève période passée en Italie.

Catina Gubert avait quant à elle 74 ans, elle était originaire de la province italienne de Trente. Elle s'était rendue au Burundi de 1976 à 1979, jusqu'aux premières expulsions des missionnaires. Elle était alors partie pour la Tanzanie, poursuivant son travail d'assistance et de promotion en tant que bénévole laïque. Elle était toujours restée liée aux missionnaires xavériens du Burundi, où elle était revenue en 1993. Au sein de la mission de Buyengero, elle œuvrait en faveur de la promotion de la femme.

Gislain Wilfrid BOUMBA
(Avec les Agences vaticanes)

MARIE YVONNE NKODIA, MEMBRE DES EQUIPES DU ROSAIRE À LA PAROISSE SAINT PIE X DE L'OMS

Organiser une fête en l'honneur de la Vierge Marie

Marie Yvonne Nkodia

A l'occasion de la Fête de l'Assomption le 15 août dernier, les Equipes du Rosaire sur l'initiative de la paroisse Saint Pie X de l'OMS-Mantsimou, ont organisé une retraite spirituelle à la paroisse Saint Joseph de Linzolo, du mercredi 14 au jeudi 15 août 2019. Au terme de cette activité qui a mis tout Linzolo en émoi, Mme Marie Yvonne Nkodia nous a livré ses impressions.

**Je suis Marie Yvonne Nkodia, membre des Equipes du Rosaire à la paroisse Saint Pie X de l'OMS, et coordonnatrice adjointe de ce mouvement au niveau du diocèse. Linzolo, c'est le plus grand sanctuaire marial au Congo-Brazzaville. C'est vrai que les événements, les troubles socio-politiques que le Congo a connus ont fait que ce site a été abandonné. Mais nous sommes là, parce que nous voulons redonner vie à ce sanctuaire. Nous sommes là parce que le 15 août, c'est la fête de notre maman. Et nous avons voulu organiser une grande fête en son honneur. En fait, nous voulons que par l'intercession de la Vierge, Linzolo retrouve ses lettres de noblesse d'antan!

*Comment se présentait le chronogramme de votre activité?

**Nous sommes arrivés ici, mercredi 14 août à 16h. Nous avons été reçus par le curé de la paroisse, l'abbé Gildas Dibantsa Peleka qui, après nous avoir souhaité la bienvenue, nous a installés dans les dortoirs qu'il avait prévus pour nous. A 18h, nous avons commencé notre prière dans l'église par la louange. A partir de 19h, nous avons fait l'Adoration du Saint Sacrement. Et, vers 20h 15, nous avons commencé la procession vers le Sanctuaire Notre-Dame de la Paix, avec la statue de la Vierge Marie portée en «Tipoye», comme on dit chez nous. Nous avons récité le Rosaire jusqu'à 20h 30. Le tout a été clôturé par la messe votive célébrée par le curé. C'est autour de 1h du matin que nous avons regagné nos dortoirs pour le repos de la nuit.

*Et ensuite?

**Le lendemain matin de 6h à 6h 30, nous avons fait les Laudes. Et le temps que les gens se préparent, à partir de 7h, nous avons commencé notre procession mariale dans les quartiers du village de Linzolo, toujours avec la Vierge Marie portée en triomphe.

*Quelles sont vos impressions au terme de cette activité?

**Je ne sais pas si vous avez interviewé d'autres personnes pour recueillir leur avis, mais pour moi, c'est la joie! Vraiment, je suis contente et je bénis le Seigneur qui a permis de mener ce projet à terme et nous repartons vraiment dans la joie!

*Quelles sont les difficultés de parcours que vous avez rencontrées au cours de cette activité?

**La principale difficulté, c'est la route. La route est très mauvaise. Ce qui fait que les transporteurs de bus deviennent capricieux. C'est pourquoi, d'ailleurs, pendant la prière, nous avons demandé à la Vierge Marie de toucher les cœurs des responsables de notre pays afin qu'ils puissent réhabiliter la route de Linzolo. Merci.

Propos recueillis par
Christian S. TSIAKANOU

Programme des obsèques de M. Omer TSOUMOU, professeur au lycée technique 1er mai, décédé le 15 août 2019, à Brazzaville

Date: mardi 27 août 2019

9h 00: levée du corps à la morgue de Makélékélé
10h 00: départ pour le domicile familial, sis 24, rue Batéké Makazou
11h 00: recueillement
14h 00: départ pour le cimetière de Loukanga
16h 00: retour au domicile familial
18h 00: fin de la cérémonie

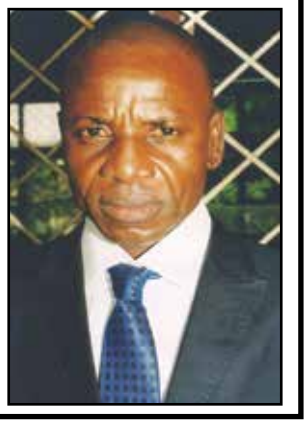

Pour la famille, Antoine NGOUBILI, Jacques MBANI, Pierre Juvet NGOUONO

Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement

AVIS À MANIFESTATION D'INTERÊT N° 010 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ D'ELABORER LA STRATEGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Travail Annuel (PTA) 2019 signé entre le Gouvernement de la République du Congo et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), il est prévu, entres autres activités, le recrutement d'un Consultant chargé d'élaborer la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre et de son Plan d'action de mise en œuvre.

I. TÂCHES DU CONSULTANT:
- Analyser les résultats de l'enquête de terrain sur l'état des lieux de la situation des violences basées sur le genre en République du Congo réalisée par la Direction Générale du Centre de Recherche, d'Information et de Documentation sur la Femme (DGCRIDF);
- Définir les types de violences basées sur le genre en République du Congo;
- Faire une analyse situationnelle des violences basées sur le genre en République du Congo;
- Définir les moyens de répression des auteurs des violences basées sur le genre;
- Définir les axes stratégiques de prévention, de lutte et de protection des victimes des violences basées sur le genre;
- Définir un cadre institutionnel et organisationnel de mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre;
- Mettre en place un dispositif de prise en charge des victimes des violences basées sur le genre;
- Elaborer le document de stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre en République du Congo et son Plan d'action de mise en œuvre, en conformité avec la Politique Nationale Genre et les standards internationaux.

II. PROFIL DU CONSULTANT/QUALIFICATIONS

Le consultant commis à cette tache doit remplir les critères suivants:
- Avoir au minimum un BAC+4 ou un diplôme équivalent en sciences sociales, genre et développement;
- Avoir une expérience professionnelle avérée d'au moins cinq (5) ans sur les questions de genre et/ou en matière d'élaboration, suivi et évaluation de programmes de développement;
- Avoir déjà réalisé un travail similaire dans d'autres pays en Afrique au sud du Sahara;
- Avoir une bonne connaissance de la problématique genre et violences faites aux femmes en Afrique subsaharienne et, en République du Congo serait un atout;
- Avoir une bonne connaissance du contexte des violences basées sur le genre;
- Avoir une bonne connaissance de la stratégie d'investigation;
- Avoir une capacité d'exploitation, d'analyse, de rédaction et de synthèse en français;
- Disposer d'une grande capacité organisationnelle et d'une facilité à communiquer;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point).

III. DOSSIER DE CANDIDATURE:
Les dossiers de candidature sont adressés à Madame la Ministre de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement.

Ils doivent comporter les pièces ci-après:

- Une lettre de motivation adressée à Madame la Ministre de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement;
- Un curriculum vitae;
- Une copie légalisée du dernier diplôme;
- Un certificat de nationalité;
- Une offre technique;
- Une offre méthodologique pour la conduite de cette consultation;
- Une offre financière.

NB: les candidatures féminines sont vivement encouragées; La date limite des dépôts de dossiers est de 15 jours à compter à la publication de l'avis.

IV. DEPOT ET PRESENTATION DES CANDIDATURES:
Chaque dossier de candidature rédigé en Français en quatre (04) exemplaires dont un (1) original doit être déposé sous plis fermé au Cabinet de Madame la Ministre de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, sis 20ème étage de la Tour Nabemba, au plus tard le vendredi 10 septembre mention suivante:

«APPEL À MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE REDIGER LE DOCUMENT DE STRATEGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE EN REPUBLIQUE DU CONGO ET DE SON PLAN D'ACTION DE MISE EN ŒUVRE».

Fait à Brazzaville,

La Ministre de la Promotion de la Femme
et de l'Intégration de la Femme au Développement,

Inès Bertille Nefer
INGANI

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINE
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE
ET DOMANIALE BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE
N°004/2019/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et les requérants suivants.

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	9772 du 04/03/2019	Plle(s) 07	Bloc : 25	Section : R	Superficie : 233,36m²	GRAND MARCHE	01	DAOUDA SOW
2	9771 du 04/03/2019	Plle(s) 16 et 17	Bloc : 51	Section : X	Superficie : 300,00m²	Quartier SAVON	03	André LEMA
3	9767 du 28/02/2019	Plle(s) 09Bis	Bloc : 42	Section : AB	Superficie : 300,00m²	SONGOLO	05	NGATSE Gracia Djelvanie
4	6933du 27/10/2015	Plle((s) 03	Bloc : 163	Section : ACF	Superficie : 300,00m²	MONGO KAMBA	04	GANONGO Realisant Emmera
5	9375du 13/06/2018	Plle(s) 01 à 10	Bloc : 25	Section : ABZ1	Superficie : 5000,00m²	Pointe Indienne (Famille Tchinimina)	LOANGO	NOUANISSA Franell Andress
6	9346 du 28/05/2018	Plle (s)06	Bloc : 113	Section : BV sumba	Superficie : 500 ,00m²	André Jacques	05	NGANONGO IssMendeleev
7	8977 du 17/01/2018	Plle (s)Domaine	Bloc : /	Section : /	Superficie : 14595,56m² 1ha45a95ca	HINDA	HINDA	BOKOUNDOU Eymard Fiacre
8	8976 du 17/01/2018	Plle (s) Domaine	Bloc : /	Section : /	Superficie : 14549,17m² 1ha45a95ca	HINDA	HINDA	DARBOIS Amlence
9	6875 du 28/08/2017	Plle(s) 08	Bloc : 185 bis	Section : CG	Superficie : 1000,00m²	KOUFOLI	05	BOUKAKA OUADIABANTOU Karel Hrman
10	9582 du 18/12/2018	Plle(s) 05	Bloc : 65	Section : AL	Superficie : 378,46m²	LOANDJILI	04	PAMBOU TCHIMPADOU Joséphine
11	9034 du 12/02/2018	Plle(s) 02	Bloc : 283	Section : ACL1	Superficie : 500,00m²	VINDOULOU	05	PAMBOU MAFOUKA Gertrude Olga
12	9428 du 27/06/2018	Plle (s)06	Bloc : 119	Section : CG	Superficie : 500,00m²	KOUFOLI	05	DRAMERA MAMADOU
13	9739 du 14/02/2019	Plle (s) 11	Bloc : 08	Section : AG	Superficie : 500,00m²	TCHIALI	05	LOSSO Charles
14	6718 du 17/08/2015	Plle (s) 09	Bloc : 29	Section : AG	Superficie : 500,00m²	TCHIALI	05	GOMAS Alain Patrick
15	8883 du 05/12/2017	Plle(s) 06	Bloc : 51 ter	Section : AC	Superficie : 400,00m²	SONGOLO	05	SAMBOU Wilhem Rossi Omer
16	9696 du 17/01/2019	Plle(s)04	Bloc : 154	Section : AQ	Superficie : 372.17m²	TCHINIAMBI	04	N'GASSIAMA N'TSAKA Elodie
17	9763 du 26/02/2019	Plle (s) 03 et 05	Bloc : 121	Section : ACL1	Superficie : 1000.00m²	VINDOULOU	05	BENAIA KIOSSI Calvin
18	9756 du 22/06/2019	Plle (s) 05	Bloc : 61	Section : AH	Superficie : 387.23m²	LOANDJILI FAUBOURG	04	SOUMOU Appolinaire
19	870 du 07/12/2010	Plle (s) 04	Bloc : 01 bis	Section : AL	Superficie : 570.00m²	LOANDJILI	04	OMPANA NGALA Scholastique Chimène
20	9729 du 11/02/2019	Plle (s)221	Bloc : /	Section : C	Superficie : 407.00m²	BASE INDUSTRIELLE (Ex S.T.P.N)	02	Mme PANGOU née BAKOUA MASSAKA Bernadette C
21	7513du 27/05/2016	Plle (s) 01	Bloc : 135	Section : S	Superficie : 216.00m²	MATENDE	02	CHUKWUMA Louis Anayo
22	9685 du 20/12/2018	Plle (s)03	Bloc : 01	Section : ACV	Superficie : 747.70m²	MENGO	LOANGO	BOUANGA Jean Pierre
23	9747 du 20/02/2019	Plle (s)02	Bloc : 58	Section : V	Superficie : 397.50m²	TIE-TIE	03	AWAD MOHAMED
24	9577 du 17/12/2018	Plle (s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 1270 ha 02a 57ca	MAKOLA(Famille LOUKOLA)	HINDA	FAMILLE LOUKOLA
25	9578du 17/12/2018	Plle(s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 991 ha 33a 54ca	MAKOLA(Famille LOUKOLA)	HINDA	FAMILLE LOUKOLA
26	9579du 17/12/2018	Plle (s)/	Bloc : /	Section : /	Superficie : 1461 ha 51 a 23 ca	MAKOLA(Famille LOUKOLA)	HINDA	FAMILLE LOUKOLA
27	9807du 28/03/2019	Plle (s)03	Bloc : 76	Section : V	Superficie : 300.40m²	TIE-TIE	03	TSIMBA Jean Claude
28	7583 du 22/06/2016	Plle (/	Bloc : /	Section : /	Superficie : 3355.83m²	POINTE INDIENNE	LOANGO	BENATOUIL Laura Iléana et BENATOUIL Clara Rose I.
29	6999 du 18/11/2015	Plle (s) 04	Bloc : 71	Section : BU	Superficie : 425.00m²	TCHOULOULOU	05	BATCHI Eddy Sadate
30	7930 du 28/10/2016	Plle(s)09	Bloc : 304	section CG	Superficie : 500.00m²	KOUFOLI	05	NZERI Madeleine
31	7929 du 28/10/2016	Plle (s)10	Bloc : 302	section : CG	Superficie : 500.00m²	KOUFOLI	05	TOBO POLO Jean Paul
32	9810 du 29/03/2019	Plle(s) 05 et 06	Bloc : 101	section : ABD	Superficie 806,25m²	VINDOULOU	04	MILANDOU MAKELET Pierre
33	9587 du 21/12/2018	Plle(s) /	Bloc : /	section /	Superficie : 8003.51m²	MATOMBI	LOANGO	DEBI NGOUASSO ABIA Aulnay
34	9711 du 01/02/2019	Plle(s) 11 et 12	Bloc :109	section : ABW	Superficie : 1000.00m²	MONGO MPOUKOU	05	MABIALA Rodrigue
35	9595 du 27/12/2019	Plle(s) 3	Bloc : 39	section : AD	Superficie : 500.00m²	RAFFINERIE	05	MASSALA Christine
36	9769 du 01/03/2019	Plle(s)02	Bloc : 83	section : CK	Superficie : 500,00m²	VINDOULOU (TSOUROU)	04	KEON ANGUILO Gloire Prince Sosthène
37	9768 du 01/03/2019	Plle(s) 01	Bloc : 83	section : CK	Superficie : 500.00m²	VINDOULOU (TSOUROU)	04	KEON Clauthène Rosly Marie Didine
38	5936 du 04/12/2014	Plle (s) 02	Bloc : 235	section : BV(flle B	Superficie : 500.00m²	MONGO KAMBA (Zone Tchizoub.	05	MDEMBI Mathieu
39	9839 du 16/04/2019	Plle (s) 08	Bloc : 130bis	section : AE	Superficie :370,00m²	SIAFOUMOU	04	MONGO GAMBOU Bienvenu
40	9445 du 09/07/2018	Plle(s) 09	Bloc : 25	Section R	Superficie : 785,18m²	GRAND MARCHE (Mosquée)	01	N'ZAOU Alfred, ZEBA Marcelle ZAOU, TCHILOUMBOU ZAO Joséphine, YESSE Conception TCHIMBOU Raymonde

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, a compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 25 Avril 2019

Le chef de bureau,

JEUNES

Transformer l'éducation pour une jeunesse épanouie

L'humanité a célébré le 12 août dernier la Journée internationale de la jeunesse sur le thème *«Transformer l'éducation».* L'édition 2019 met l'accent sur les efforts visant à rendre l'éducation plus pertinente, équitable et inclusive pour tous les jeunes, y compris les efforts des jeunes eux-mêmes. Au Congo, plusieurs activités ont eu lieu, parmi lesquelles une conférence-débat sur les problèmes de la jeunesse organisée par l'Association congolaise pour l'assistance que préside Séraphin Christ-Yoan Bokoumaka.

«Les élèves ne doivent pas seulement apprendre; ils doivent aussi apprendre à se former.»

L'objectif étant entre autres de faire un bilan à mi-parcours avec les acteurs, précisément les partenaires au développement et le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique; d'échanger et de débattre sur le thème: «Jeunesse congolaise: quels droits et responsabilités dans le développement».

Devant l'assistance, Séraphin C-Y. Bokoumaka a rappelé que l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé en 1999 de commémorer le 12 août de chaque année la Journée internationale de la jeunesse. Deux décennies après la première édition, les problèmes de la jeunesse perdurent dangereusement. «La Journée internationale 2019 examinera comment les Gouvernements, les jeunes et les organisations dirigées par les jeunes et axées sur les jeunes ainsi que d'autres acteurs transforment l'éducation pour en faire un outil puissant permettant de réaliser le programme 2030 pour le développement durable», a-t-il indiqué.

Cette rencontre a été, pour les participants, l'occasion de s'enquérir des avancées réalisées par le Gouvernement et certains partenaires de l'Etat. A travers des exposés suivis de questions-réponses.

A rappeler que l'humanité compte, aujourd'hui, plus de 1,8 milliard de personnes âgées entre 10 et 24 ans. L'Afrique, qui a la population la plus jeune au monde, compte plus de 200 millions de personnes âgées entre 15 et 24 ans. Le Congo compte 5,2 millions d'habitants, dont près de 70% ont moins de 45 ans. Les jeunes constituent la couche la plus importante de l'humanité. Malheureusement, d'après les Nations Unies, 24 millions d'entre eux ne sont pas scolarisés et un enfant sur 10 dans le monde vit dans les zones de conflits.

À une époque où le monde considère de plus en plus que les jeunes sont des leaders et une conscience morale, allant de l'action pour le climat à la consolidation de la paix, via l'éducation, il est plus important que jamais de célébrer leurs réalisations et leur engagement. «Les élèves ne doivent pas seulement apprendre: ils doivent aussi apprendre à se former», a dit le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres dans son message. Il a par ailleurs déploré que trop souvent, l'école ne dote pas les jeunes des compétences dont ils ont besoin pour faire face à la révolution technologique.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

MÉDIAS

Ouverture à Brazzaville du troisième Canal+ Store

En présence du secrétaire général du quartier 4 Moukondo, Gabriel Biyoudi, et devant un parterre d'abonnés, le directeur général de Canal+ Congo, Benjamin Belle, a procédé à Brazzaville à l'ouverture mercredi 21 août 2019, du troisième Canal +Store. Il vient après ceux du Centre-ville et de Mikalou (dans le 6e arrondissement de Brazzaville, Talangaï). L'inauguration de ce troisième Canal+ Store nouvelle génération intervient dans un contexte où Canal+ Congo s'emploie à offrir à ses abonnés et à l'ensemble de son réseau, une vraie vitrine de modernité.

Coupure du ruban symbolique à l'ouverture

Canal+ Moukondo a été pensé dans l'optique d'offrir à nos clients plus de proximité et de modernité», ont assuré les responsables. A l'image des boutiques précédentes, cette nouvelle boutique offre une toute nouvelle expérience, «grâce à un parcours client totalement réétudié, mais aussi par son design moderne», a affirmé Leger Ossombi Dira, responsable de la communication commerciale Canal+ Congo.

Canal+ Store est un nouveau concept du Groupe Canal+ permettant à tout abonné ou prospect de tester les produits Canal+ grâce aux espaces passions et interactifs. Les abonnés, à l'aide d'une télécommande, auront la possibilité de plonger dans l'univers sport, ciné ou séries.

Ces boutiques sont ouvertes du lundi au vendredi de 8H à 18H et le samedi de 8H à 16H.

Elles ne sont pas les dernières du genre. Canal+ Congo a promis de déployer d'importants moyens pour étendre ce concept à travers les arrondissements des deux principales villes, Brazzaville et Pointe-Noire. Et par extension, dans l'ensemble des principales localités de la République du Congo. Canal+ réaffirmera ainsi sa volonté de concilier proximité et modernité.

A l'occasion de la cérémonie d'ouverture de cette nouvelle boutique, des annonces fortes ont été faites. Dès ce mois d'août, une programmation exceptionnelle attend les réabonnés et les visiteurs. Pour la première fois sur la chaîne Canal+, 10 grands films Nollywood, la reprise des championnats, mais aussi et surtout l'insertion du championnat d'Italie (série A) à partir de formule Evasion sont les innovations offertes.

Pendant la visite guidée

Le secrétaire général du quartier 4, qui abrite cette nouvelle boutique, a remercié Canal+ pour participer au rayonnement de son quartier. La société «Canal+ est certes devenue pour les Congolais une habitude, sinon un compagnon fidèle», a-t-il indiqué. Mais elle doit tout faire pour que les prix soient plus attractifs et permettent à l'ensemble des Congolais de bénéficier de la télévision satellitaire.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Programme des obsèques de LOUKOULA Louise,

Date: Mardi 27 août 2019

- **9h:** levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville
- **10-11h:** cérémonie d'adieu à domicile, sis 49 rue Boundji à Talangaï:
- Recueillement par les enfants, petits-fils, parents, amis et connaissances,
- Oraison funèbre,
- Mot de la première petite-fille de BIANSIKILA Henriette,
- Mot du responsable de la famille Kikouimba,
- **12h:** messe de requiem en l'église Saint Jean-Baptiste de Talangaï, animée par la Schola populaire,
- **14h:** départ pour le cimetière de Loukanga II.
- **17h:** retour et fin de la cérémonie.

Pour la famille, **Pascal BIOZI-KIMINOU,** *notre collègue.*

MŒURS

Les Congolaises sous le charme des feuilletons étrangers!

Dans la plupart des foyers à Brazzaville, émerge de plus en plus le problème lié aux feuilletons télévisés nigérians, indiens et brésiliens. Problème parce que les mères et leurs filles confortablement installées dans leurs fauteuils n'entendent plus donner aux autres membres de la maisonnée la possibilité de suivre les chaînes de leur choix.

Une affiche d'un film nigérian

Les femmes, dans leur majorité, adorent littéralement les feuilletons ou séries nigérianes, brésiliennes et indiennes. Consciemment ou inconsciemment, elles les font passer avant toute autre chose; les travaux ménagers sont parfois relégués au second plan. Certaines arrivent à oublier la marmite mise au feu laissant cramer la nourriture; d'autres y passent des matinées oubliant l'essentiel des devoirs conjugaux. Alors que ces feuilletons ou séries, chose curieuse, ne véhiculent aucun contenu concret, aucun message. Ils ne parlent que cet amour fait de drames, de trahisons, d'infidélité, etc. Mais les femmes ne veulent pas manquer un seul épisode de ces feuilletons. En cas de coupure d'électricité, on les voit se déplacer, quittant leur maison pour aller suivre chez la voisine. Une préoccupation qu'on n'observe pas chez elles pour le Journal télévisé ou radiodiffusé. C'est que certains de ces feuilletons ou séries racontent des histoires qui éduquent, édifient, voire humanisent, notamment comment surmonter certaines épreuves de la vie.

Ces feuilletons ont donc double facette: d'une part, ils aliènent ou rendent esclaves les femmes, et d'autre part, ils agissent en leur insufflant le sens de l'épreuve, disent certaines téléspectatrices.

Shara Deo-Gracias BOUKA (Stagiaire)

VILLE DE BRAZZAVILLE

L'errance des animaux dans la ville, un danger

La capitale congolaise, Brazza la verte est devenue aussi Brazza des animaux. Il n'est pas rare de voir des animaux domestiques (chiens, chats…) errer dans les rues, tout comme des animaux d'élevage (porcs, cochons, moutons, cabris, poules, canards, pigeons, etc.) qui devraient être dans une bergerie ou un poulailler! Que des fois n'ont-ils pas entravé la circulation routière, voire provoqué des accidents! Nombre de ces animaux ont pour abri le long des artères principales.

Les chiens errant dans la ville sont un danger

Les Congolais aiment la compagnie des animaux comme les chiens et les chats, mais peu nombreux sont ces animaux bien entretenus et vivant dans des espaces aménagés. La majorité erre çà et là dans les marchés, les places publiques et le long des rues.

Les coqs, les poules, les pigeons et les canards, qui constituent le gros lot de l'élevage domestique, sont dans la nature, pas dans les poulaillers, occasionnant parfois des dommages dans leur recherche de grains ou de vers de terre à picorer dans les poubelles ou devant les parcelles aux devantures perpétuellement humides. Il en va de même des chiens qui se nourrissent des restes de repas jetés dans les poubelles ou parfois de morceaux de viande, de poisson ou de poulet volés dans des marmites au feu!

Cet élevage mal maîtrisé fait naître un spectacle indigne: les cochons, leur museau dans la boue des ruisseaux ou rivières traversant la ville, salissent tout à leur passage. Les moutons traversent les artères occasionnant des embouteillages. Les miaulements des chats dérangent le sommeil des voisins la nuit. Les cabris, dans leur déplacement, dispersent leurs crottes, salissant les trottoirs réservés aux piétons, alors que certains garnements jouent avec ces bouses.

Ces animaux sont un danger aussi pour la santé des populations, puisque leurs propriétaires ne se préoccupent guère de les amener chez le vétérinaire pour des visites ou des vaccins. L'Etat doit donc mettre de l'ordre dans cet élevage domestique en redynamisant le service d'hygiène et le service vétérinaire pour le bien de tous et pour un environnement sain.

S.D.-G. B. (Stagiaire)

GL Conseil Ressources Humaines

GL CONSEIL RH votre partenaire de référence en Gestion des Ressources Humaines, Comptabilité, Fiscalité et la Formation.

Cabinet qui apporte assistance aux entreprises dans les domaines suivants:

- Mise à disposition du personnel
- Assistance comptable et Fiscale
- Déclaration fiscale et sociale
- Gestion de la paie et Traitement des salaires
- Calcul des droits de licenciements
- Formation
- Recrutement
- Élaboration des états financiers
- Rédaction de contrat de travail
- Rédaction des manuels des procédures
- Déclaration annuelle des salaires
- Audit et Bilan social
- Assistance aux redressements fiscaux
- Location matériels de conférence
- Etude de projet
- Etude de marché

Siège social : 26, rue de la Piscine Diata, Makélékélé, Brazzaville.
Contacts : (+242) 05 691 32 26 / (+242) 06 616 74 49
Email : glconseil.rh@gmail.com

«NZOKO CONSTRUCTIONS» S.A.
Société Anonyme avec Administrateur Général
Au capital de Dix millions (10.000.000) de Francs CFA; Siège social: Côte sauvage, à côté de l'Hôtel «AZUR INTERNATIONAL», Pointe-Noire, B.P.: 8023
RCCM CG/PNR/10 B 1312 DU 19/01/2010

DISSOLUTION ANTICIPEE SANS LIQUIDATION
DE LA SOCIETE «NZOKO CONSTRUCTIONS» S.A.

Aux termes d'un Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date à Pointe-Noire du 12 juin 2019, l'actionnaire unique de la société «NZOKO CONSTRUCTIONS» S.A., Société Anonyme avec Administrateur Général, au capital de Dix millions (10;000.000) de Francs CFA, dont le siège social est sis à Pointe-Noire, Côte sauvage, à côté de l'Hôtel «AZUR INTERNATIONAL», a décidé de la dissolution anticipée sans liquidation de ladite société.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 13 juin 2019, sous le numéro 19 DA 712, conformément à la législation en vigueur.

Pour avis

Projet de suivi – évaluation de la dette publiqueen République du Congo (PROSEDEPCO)
Téléphone: (242) /05 574 53 92/ 06 684 61 43
E-mail: ccodorg@yahoo.frwww.ccodcongo.org
Siège: 47, rue Ngali Pascal – quartier Sic Makélékélé – Brazzaville - Congo

CCOD

Termes de référence

Recrutement d'un consultant chargé de réaliser la formation sur les techniques de rédaction des notes de position

1. Contexte et justification

Le Conseil de Concertation des ONG de Développement (CCOD), est un collectif qui compte aujourd'hui, 15 Organisations Non Gouvernementales œuvrant dans le domaine du développement. Ce collectif existe depuis 1993. Le CCOD facilite la concertation et le partenariat entre ONG de développement d'une part et entre pouvoirs publics d'autre part. Il privilégie entre autres, la concertation avec les pouvoirs publics sur les questions de développement.

Le Conseil de concertation des ONG de Développement (CCO) est bénéficiaire d'un financement de la Délégation de l'Union Européenne en République du Congo, pour mettre en œuvre le projet «suivi – évaluation de la dette publique en République du Congo (PROSEDEPCO), via l'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH) au profit de la Plateforme dette et Développement.

Cep rojet apour objectif général de Renforcer la structuration et l'implication des OSC congolaises dans le suivi des politiques publiques de développement. Il poursuit un seul objectif spécifique à savoir: accompagner une centaine d'OSC congolaises à la mise en place des mécanismes de suivi et de contrôle citoyen de la dette congolaise.

Plusieurs organisations de la société civile congolaises conçoivent des notes de position. Mais la trame de rédaction de celles-ci ne permet pas aux destinataires de cerner le contenu de leurs préoccupations. Dans le cadre du projet suivi – évaluation dela dette publique congolaise, il est prévu la rédaction de notes de position sur le suivi de la mise en œuvre des projets et programmes financés par les ressources d'emprunt. Pour atteindre ces objectifs, le projet envisage appuyer les organisations de la société civile membres de la plateforme dette et développement et celles du Conseil de concertation des ONG de développement dans la rédaction des notes de position découlant des actions de plaidoyer et du suivi citoyen à travers des ateliers de formation.

Dans ce cadre, la coordination du projet, envisage recruter un consultant chargé d'animer la formation sur les techniques de rédaction des notes de position

2. Objectif de la prestation

L'objectif principal de la présente prestation est de renforcer les capacités des organisations de la société civile congolaise, en techniques de rédaction des notes de position.

3- Tâches du consultant

Le consultant sera chargé de:
- Proposer la méthodologie de travail;
- Elaborer les outils/ supports de la formation;
- Animer la formation;
- Elaborer un guide de rédaction de notes de position;
- Evaluer les connaissances des participants à la fin de la formation;
- Rédiger le rapport de la formation.

3. Livrables

A la fin de la mission, le consultant devra produire un guide de rédaction de note de position et un rapport dela formation ainsi que les modules de la formation, en version électronique et en version papier.

4. Lieu et durée de la mission

La mission se déroulera à Brazzaville, capitale de la République du Congo. La durée totale de la mission est de 14 jours, répartis comme suit:
- Préparation 7 jours;
- Animation de la formation: 3 jours;

Rédaction du rapport de la formation: 4 jours

5. Profil et qualifications du consultant

- Etre titulaire d'un Bac + 5 en sciences sociales, en gestion, en socio- économie; - Expérience d'au moins 5 ans dans la rédaction de notes deposition; - Avoir une bonne connaissance du milieu des organisations de la société civile congolaise; - Avoir des capacités d'analyser un problème; - Parfaite maitrise de la langue française, excellentes capacités rédactionnelles et de communication;
- Etre capable d'utiliser l'outil informatique; - Avoir l'esprit de travailler en équipe; - Etre capable de travailler sous pression.

6. Composition du dossier:

Le dossier de candidature devra comprendre:
- CV complet
- Lettre de motivation
- Proposition technique sans être limitatif(titres et objectifs des modules; guide de rédaction; méthodologie de la formation; tranches horaires affectées à chaque module; nombre de jours de la formation; etc) et financière

Le dossier de candidature devra être transmis en format électronique au secrétariat du projet(ccodorg@yahoo.fr) ou version papier au siège du projet au plus tard le 7 septembre 2019, à 12h 00, heure de Brazzaville) au 47 de la rue NGALI Pascal, Quartier SIC, Makélékélé, derrière la MUCODEC de Makélékélé, Brazzaville, Congo.

Fait à Brazzaville, le 17 juillet 2019
Le Coordonnateur,
Clotaire LOOUBELO NSILOULOU

Form PRO-05.1 Version 1.3

USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE — ACTED

APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL
ACTED CONGO

T/20DSZ/37F/DFK-DAT-DCT-DTK-DOS/BZV/27082019/01

ACTED (Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement), mettant en œuvre le projet "Improving the early recovery through agricultural and food security, shelter and wash to highly vulnerable populations, especially returnees in the Pool department, Republic of the Congo" financé par OFDA invite les fournisseurs de *Fournitures de Pêche et Maraichage* à soumettre leurs offres pour chaque lot décrit ci-dessous :

Lot	Description	Quantité et Unité	INCOTERMS/ Lieu de livraison	Date limite de livraison
1	Semences & boutures	Cf. Formulaire d'offre PRO-06	DDP/ACTED Mindouli	15 jours après bon de commande
2	Fournitures de Pêche		DDP/ACTED Mindouli	
3	Fournitures de Maraichage		DDP/ACTED Kindamba	

L'appel d'offre sera conduit en utilisant les documents d'offre standards d'ACTED et ouvert à tous les fournisseurs et prestataires de services qualifiés. Les Documents d'Offre (en français) peuvent être retirés gratuitement par tous les soumissionnaires intéressés à l'adresse suivante :

Bureau de représentation ACTED
13 Rue Bassandza, Centre-Ville Poto-Poto 3, Brazzaville
(devant la clinique Cogemo)

OU peuvent être téléchargés à partir du site internet d'ACTED www.acted.org dans la rubrique "Appels d'offre".

OU à partir du site internet d'IAPG www.iapg.org.uk dans la rubrique "Latest tenders".

Les soumissionnaires potentiels sont encouragés à consulter le site internet d'ACTED régulièrement pour des modifications éventuelles au présent appel d'offre et/ou aux documents à soumettre.

Une séance d'information préalable à la soumission sera organisée le 29/08/2019 à 16H au bureau de représentation d'ACTED à **13 Rue Bassandza, Centre-Ville Poto-Poto 3, Brazzaville**. La participation de tous les soumissionnaires intéressés à cette séance d'information est préférable mais non obligatoire.

Toutes les offres doivent être soumises avant le 10/09/2019 à 16H à l'adresse mentionnées ci-dessus dans une enveloppe scellée ou par email à congo.tender@acted.org, Cc tender@acted.org. Les offres en retard seront automatiquement rejetées.

ACTED ne prend en charge aucun frais ou dépense étant occasionné(e) par le soumissionnaire pour la préparation et la soumission de son offre à ACTED.

La séance d'ouverture des offres se tiendra le 11/09/2019 à 10h dans le bureau de représentation d'ACTED Brazzaville. La présence des représentants des soumissionnaires est autorisée. Pour toute question concernant l'appel d'offre, veuillez contacter le bureau de représentation d'ACTED Brazzaville au **13 Rue Bassandza, Centre-Ville Poto-Poto 3, Brazzaville**, avant le 06/09/2019 à 16H au plus tard par téléphone (+242 05 200 19 28) ou par email à Congo.tender@acted.org , Cc tender@acted.org.

Si vous êtes témoin ou soupçonnez des pratiques commerciales contraires à l'éthique pendant le processus d'appel d'offres, veuillez envoyer un email à transparency@acted.org

DIEUDONNÉ LOUSSAKOU, PRÉSIDENT DE L'ORCHESTRE LES BANTOUS DE LA CAPITALE

«On devrait accorder aux Bantous le statut de patrimoine national»

Porté sur les fonts baptismaux le 15 août 1959, le mythique orchestre les Bantou de la capitale a totalisé, cette année, 60 ans d'existence. Dieudonné Loussakou, le président de cet ensemble, nous a accordé une interview exclusive dans laquelle il parle de cet anniversaire qui s'étendra jusqu'en décembre 2019.

** Le 15 août 2019, l'orchestre les Bantous de la Capitale a totalisé 60 ans d'existence. Quelles sont vos sentiments en tant que président de cet orchestre?*

** Ce sont des sentiments de fierté qui m'animent. Fierté, parce que je suis aux commandes, depuis 2011, des destinées de ce plus vieil orchestre d'Afrique centrale, voire de toute l'Afrique, actuellement. Plus vieil orchestre en considération de la durée d'existence. Quand le défunt Nino Malapet m'avait sollicité pour administrer cet orchestre, après avoir recueilli les avis de deux autres cofondateurs, Kouka Célio et Ganga Edo, je ne pouvais imaginer que j'allais conduire l'orchestre au soixantenaire. Maintenant, je me réjouis que cet orchestre, qui avait connu un passage à vide dans les années 1990 et 2000, ait fait preuve de pugnacité et de savoir-faire pour continuer de mériter le qualificatif de «Bakolo Mboka» dans le domaine musical. C'est presque tout le Congo qui se revendique du mérite et de la gloire de cet orchestre.

** La préparation de cet anniversaire a été une lourde tâche. Peut-on savoir si l'Etat s'est impliqué dans cette préparation ?*

** La volonté de l'Etat s'est signalée. D'abord au plus haut niveau: le Président de la République a reçu l'orchestre en début mai 2019. Nous avons présenté nos doléances qui ont été écoutées attentivement par le Chef de l'Etat. Monsieur le Président nous a rassuré qu'il est du devoir de la République d'accompagner, à travers le ministre de la Culture, l'orchestre les Bantous de la Capitale dans cette préparation. Mais il a aussi prévenu que le soutien ne pouvait se faire sans tenir compte des difficultés que connaît le pays. L'orchestre a bien compris en toute sagesse le message. Après cette rencontre, nous avons perçu des réactions à travers le ministère de la Culture. Des réactions progressives jusqu'à la fin de l'année 2019. Car l'anniversaire se célèbre dans la durée, jusqu'en décembre, dans le cadre du caractère jubilaire de l'année 2019.

Mais il n'y a pas que l'Etat qui a réagi. Nous citerons, par exemple, l'Institut Français (de Brazzaville et de Pointe-Noire) et la SNPC par des gestes très significatifs.

**Les Bantous sont considérés comme un orchestre d'une époque dépassée, avec une musique ''des anciens''...*

** L'Orchestre les Bantous de la Capitale est l'orchestre de toutes les générations. Et depuis sa création, il a toujours su adapter son rythme selon l'époque. Ce qui fait sa particularité, c'est sa compétence dans la production de chansons configurées à la rumba. Mais une autre particularité peut être évoquée: l'orchestre les Bantous de la Capitale est un terroir de la diversité. Il

Dieudonné Loussakou

peut satisfaire toutes les préférences en termes de danses : Cha cha cha, biguine, salsa…Et en plus, l'orchestre, conscient de la mutation des époques, inclut actuellement dans ses chansons le mélange des rythmes: la douceur de la rumba et le sébène. Donc le dosage éclectique des types de rythmes dans les chansons fait que nos mélomanes de toutes les générations, vieux et jeunes, trouvent leur compte dans nos morceaux.

**Apparemment, l'orchestre se porte bien, alors qu'avec la mort de Nino Malapet et celle d'Essous Jean Serge, les mélomanes craignaient l'implosion...*

** Rappelez-vous qu'en février 2012, juste après la mort de Nino, votre journal m'avait posé une question dans le même sens. Je vous avais répondu, en substance, que l'Orchestre les Bantous de la Capitale s'était réorganisé sous ma responsabilité, comme me l'avait recommandé Nino Malapet. Et j'avais insisté qu'il n'y a plus d'individualisation dans la gouvernance. Donc, avec l'implication de tous les membres de notre superstructure, avec la nouvelle gestion, notre orchestre se porte bien. Le respect de nos statuts est une obligation dans l'orchestre.

** Donc, un jubilé serein, alors?*

** Les Congolais ne doivent pas ignorer que l'orchestre les Bantous de la Capitale est le seul ensemble qui a résisté aux tempêtes dans ce pays. En dépit des turbulences comportementales et des décès de certains grands ténors, l'ensemble est debout 60 ans après sa création. Et aujourd'hui, une quasi-unanimité de l'opinion pense qu'on devrait accorder à l'orchestre le statut de patrimoine national. D'ailleurs, le Chef de l'Etat a, dans ce contexte, pris la sage décision de décorer Ganga Edo en l'élevant au grade de Commandeur dans l'ordre de mérite congolais. Car Ganga Edo est resté le seul survivant des cofondateurs. Il a 86 ans. Nous le remercions avec beaucoup de révérence et d'émotion. Nous avons également une pensée affective envers notre marraine qui nous a aussi approchés avec un élan maternel. Nous sommes reconnaissants aussi à notre ministre de tutelle et aux autres institutions qui ont mené des actions valorisantes de grande envergure à notre égard. Quant à nos mélomanes, nous disons que nous avons besoin de leur soutien par leur présence à nos concerts et en achetant notre production discographique. Déjà, dans les tout prochains jours, seront mis sur le marché un volume reprenant l'essentiel des anciens succès de l'orchestre et un autre volume qui contient les chansons d'une ère nouvelle avec pour fond le tempo original du «rythme Bantous».

Propos recueillis par
Véran Carrhol YANGA

FESTIVAL KIMOKO

La 12e édition a tenu toutes ses promesses

Pointe-Noire, la capitale économique, a du 16 au 18 août 2019 vibré au rythme de la 12e édition du Festival international Kimoko (FIK) placée sous le thème: *«Les scènes ont la parole pour un théâtre utile»*. Le Festival international Kimoko est un festival des arts de la scène. Au menu, pendant trois jours, les amoureux du septième art ont eu droit à plusieurs spectacles, conférences et échanges qui se sont déroulés au Centre culturel Jean Baptiste Tati Loutard et à l'espace le Continental de Mpaka.

Photo de famille à la fin du festival

La tête d'affiche de cette édition aura été Michel Boyiri, grand artiste ivoirien, comédien et metteur en scène. Seul sur le podium, il a tenu le public en haleine, au point qu'il ne voulait pas libérer la salle après le spectacle intitulé : «La causette» jouée avec dextérité.

Pour mettre les femmes à l'honneur, la compagnie Ku Nkonde Center de Jehf Biyeri a interprété la pièce : «L'or des femmes» de Mambou Aimée Gnali.

La compagnie Yob Yob a présenté, avec maestria, les danses contemporaines.

Les Pétroliers, eux, ont joué la pièce: «Le mort vivant» d'Henri Djombo.

Alphonse Mafoua, venu de Brazzaville, a présenté: «Le sexe de Matonge» de Sony Labou Tansi, question de montrer au public toute la diversité du théâtre congolais. Le Gabonais Michel Ndao a présenté la pièce «Prévert bantu».

Hormis cela, le festival a organisé à l'espace le Continental, une soirée culturelle où les jeunes profanes ont librement présenté, qui un conte, qui une pièce de son choix au public.

Une chance pour eux de rentrer dans le monde du spectacle, autant sur la scène qu'en régie ou même en photographie et en multimédia. C'était beau à vivre.

Germaine Ololo, présidente du Festival international d'expression féminine (FIEF), a mis à profit cette circonstance pour annoncer, à travers une mélodie, la sortie prochaine de son spectacle.

En marge de toutes ces activités, Il y a eu l'assemblée générale de l'Institut international du théâtre, l'atelier bricolage avec les enfants de la société Total E & P Congo, suivi d'un conte et d'une causerie-débat.

Pour terminer en beauté le festival, le comité d'organisation, piloté par Alphonse Chardin Nkala, a réalisé une excursion découverte à travers les gorges de Diosso, à Loango, dans le département du Kouilou.

Equateur Denis NGUIMBI

LIVRES

Célia Darcie Mboukou parle de son combat pour la lecture et le livre

Jeune étudiante passionnée de lecture, d'arts et des lettres, Célia Darcie Mboukou est initiatrice du projet «Les Parades Littéraires, découvre mon talent» et sa bibliothèque mobile. Un projet qu'elle pilote à travers le Club de lecture «Découvre mon talent» dont elle est la présidente. L'ayant rencontrée au cours d'une animation de lecture à Boko, dans le département du Pool, elle a fait part de ses activités en perspective et de ses motivations dans le combat pour la lecture et le livre. Entretien.

** Célia Mboukou, vous-vous investissez beaucoup dans la promotion de la lecture en milieu jeune. Quelles sont vos autres passions?*

** La lecture est une passion qui m'a permis de me familiariser avec le monde littéraire ; ce qui fait que je devienne membre du salon du livre de Brazzaville. J'aime aussi former et faire du journalisme. Je suis d'ailleurs journaliste free-lance. A la date d'aujourd'hui j'évolue comme prestataire à la cellule de communication du ministre de l'enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation.

** En initiant les Parades littéraires au Congo, vous visiez quels objectifs ?*

**Il faut savoir que ce projet obéit à notre devise qui est: Une école-Une bibliothèque, Un élève-Un livre. Les Parades Littéraires découvre mon talent et sa bibliothèque mobile sont au service des scolarisés et des décrochés scolaires. De nos objectifs vous pouvez retenir entre autres : promouvoir la lecture en milieu jeune (dans les écoles, orphelinats, quartiers et villages), redonner le goût de la lecture, contribuer au relèvement de la baisse de niveau, réduire les inégalités en matière d'accès au livre, inciter les élèves à lire les livres au programme, promouvoir les œuvres d'auteurs congolais, africains et bien d'autres, inciter les écoles à rouvrir leurs bibliothèques et à les tenir en éveil, susciter des partenariats pour construire des bibliothèques dans les écoles et fournir les livres tant à la bibliothèque mobile, qu'aux écoles et

Célia Mboukou animant ici une séance de lecture

aux élèves.

** Et quels genres d'activités organisez-vous dans les Parades littéraires découvre mon talent?*

**Des activités susceptibles de tenir le cerveau en éveil, au nombre desquelles le déploiement de la bibliothèque mobile; l'animation des ateliers de lecture ou points de lecture, d'écriture et de journalisme; l'apprentissage des notions élémentaires de la langue française; les cours de mise et remise à niveau; l'alphabétisation; l'initiation au théâtre; la parade littéraire; les exposés (sur les livres au programme et des thèmes relatifs à la formation des élèves) ; les jeux concours sur l'épellation des mots, la culture littéraire et générale, etc. Ces activités sont évaluées à l'issue de notre passage, par le jeu concours sus évoqué qui nous ouvre à la grande édition des «Parades littéraires découvre mon talent» qui est censée se tenir tout prochainement et rassembler les élèves de la République chaque année en ce que nous appelons Rencontres Culturelles Interscolaires. A noter que nous comptons tenir la première édition dans les mois à venir. C'est le 2 novembre 2018 à la Bibliothèque nationale que nous avions lancé officiellement ce projet, en présence de Mme Mireille Opa, Directrice des Arts et des lettres. La parade littéraire est donc un défilé qu'exécutent les hôtesses culturelles qui sont éventuellement des apprenants à travers une mise en scène et au moyen des œuvres littéraires préalablement lues par eux.

**Les grandes vacances représentent souvent une période de détente où les élèves perdent certains acquis scolaires. N'avez-vous pas prévu quelque chose pour ces vacances ?*

**Effectivement, nous avons prévu des activités pour ces vacances parce que les vacances n'arrêtent jamais la lecture ni la vie du livre. Il faut savoir que pour que le livre vive, il faut le lire et le promouvoir. Nous avons donc prévu d'occuper les enfants tant scolarisés que non, afin qu'ils ne perdent pas tout ce qu'ils ont appris durant la période scolaire ou notre passage. Car, une année qui s'achève prépare une autre. Et l'unique moyen pour y parvenir, c'est la lecture ; les livres sont les compagnons de toute notre vie, comme le souligne André Maurois dans son courrier de l'UNESCO Mai 1961. Pour ce faire, nous avons donc déjà commencé à déployer notre bibliothèque dans des orphelinats. Et le premier orphelinat où nous nous sommes rendus le 16 juillet est celui de Saint Joseph de Gaston céleste. Selon le programme, il nous reste huit orphelinats dans lesquels nous devrons passer. Le prochain tour revient normalement à Notre-Dame de Nazareth en date du 8 septembre.

**Avez-vous des souhaits ou suggestions pour mener à bien votre projet?*

**Bien évidemment que oui ! Nous lançons un appel aux autorités compétentes, organismes internationaux, et à tous ceux qui sont soucieux de l'éducation, de nous accompagner, ou de nous soutenir dans ce que nous faisons, afin que la lecture reprenne sa place d'antan. Pour ceux qui ont des livres, et qui les ont déjà lus, et ne servent plus qu'à l'ornement, ils peuvent, selon leur convenance, renforcer notre bibliothèque pour nous aider à maintenir cette flamme, sinon notre projet qui est un projet à long terme s'éteindra. Surtout que lorsque nous quittons une école pour une autre, par exemple, il y a toujours des apprenants à qui nous remettons des bouquins pour leur permettre à leur tour de parler de la lecture dans leur milieu, et pour que l'accès au livre cesse d'être un luxe.

Propos recueillis par
AUBIN BANZOUZI
Les Parades littéraires
Contacts : +242066430411
+242044984773
E-mail : chloeoffrande@gmail.com

FOOTBALL/ COUPES AFRICAINES DES CLUBS

Mission précocement terminée pour les clubs congolais!

L'Etoile du Congo et l'AS Otohô n'iront pas plus loin que le tour préliminaire des coupes africaines des clubs 2019-2020. Ils ont été débarqués le week-end dernier, respectivement en Coupe de la Confédération et en Ligue des champions. L'amertume est immense dans les milieux sportifs.

C'est l'AS Otohô qui a ouvert le bal, si l'on peut dire, samedi 24 août à Prétoria, en Ligue des champions contre Mamelodi Sundows d'Afrique du Sud. Sortira ou sortira pas si tôt? La question triturait les cervelles du public congolais. Car l'on pensait que l'AS Otohô pouvait surprendre son hôte. Malheureusement, son audace s'est avérée catastrophique dans toute l'acception du terme. Renvoyée à ses chères études! Eliminée! Oui, AS Otohô a été éliminée de manière cruelle: 4 buts à 0! Telle est le contenu de la valise diplomatique ramenée de Prétoria. Elle avait pourtant fait l'essentiel au match aller à Owando, battant les Sud-Africains (2-1), mais c'était insuffisant.

L'Etoile du Congo a pris le relais dimanche 25 août au Stade Massamba-Débat à Brazzaville. Le miracle ne s'est pas produit. Elle a été écartée à son tour de la Coupe de la Confédération par Pyramids FC d'Egypte. Une élimination sans surprise, d'autant plus qu'au Caire, au match aller, Etoile du Congo n'avait pas laissé entrevoir d'espérance, lourdement battue: 1-4!

Face à Pyramids FC, le miracle stellien ne s'est pas produit (Ph. Rogalvy)

Pourtant l'Etoile du Congo avait quand même tenu à rassurer ses supporters. A la radio. En laissant entendre que tout était encore possible. Mais, les dirigeants0 n'avaient pas résolu l'énigme que sont les joueurs, qui avaient, semble-t-il, la tête ailleurs. On l'a constaté sur le terrain dès la première mi-temps, avec leur incapacité à transpercer la défense de Pyramids FC. Un spectacle désolant et triste pour Yann Mokombo, Deldy Goyi, Dalvidi Ondzani, Mignon Etou-Mban et compagnie. Assez suffisant pour lire l'avenir. Un avenir incertain: l'aventure africaine pour l'Etoile du Congo s'est arrêtée là. Pyramids FC, qui avait ouvert le score par le truchement d'Islam Attia à la 27e minute, n'a fait que dérouler.

La deuxième mi-temps étant la photocopie de la première, côté Etoile du Congo, il était vain de chercher la qualification à Brazzaville. Elle est restée au Caire.

C'est presque une hécatombe de plus pour le football congolais. Ce n'est pas en soi une découverte dont on pourrait revendiquer la paternité. On le savait. Chaque année, beaucoup tirent la sonnette d'alarme, afin d'essayer de réveiller ceux qui se vautrent dans la complaisance et l'insouciance. Il ne restera plus à la FECOFOOT, aux dirigeants des deux équipes et à tous ceux qui gravitent autour du ballon rond congolais qu'à en tirer la conclusion qui s'impose.

G.-S.M.

NÉCROLOGIE

L'ancien arbitre Marcel Gono

La mort a prélevé Marcel Gono, dit ''Gonal'', du monde du football congolais, le 10 août dernier au CHU de Brazzaville, à 61 ans (Né le 11 avril 1958). Ancien membre du Comité exécutif de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT), il a consacré une grande partie de sa vie sportive à l'arbitrage *«avec rigueur et enthousiasme»*, témoignent ses confrères.

Marcel Gono est arrivé dans le football en qualité d'arbitre de ligue le 4 avril 1981. Ses compagnons de promotion sont, entre autres, Jean-Baptiste Marcel Kibélo, André Babounguissa, André Tsalimo (+). Il a gravi les échelons, devenant ensuite arbitre fédéral puis arbitre international. Il sera enfin instructeur CAF-FIFA. La somme d'expérience qu'il a accumulée au fil des saisons sportives, lui a ouvert, naturellement, les portes du Comité exécutif, après avoir été président de la commission d'arbitrage. Jusqu'à devenir commissaire CAF-FIFA.

Les membres du Comité exécutif actuel de la FECOFOOT ont rendu un dernier hommage à Marcel Gono le 22 août dernier à son domicile, à Brazzaville. Sa dépouille, entourée des parents et amis, a été inhumée samedi 14 août à Mayéyé, son village natal, dans la Lékoumou.

La rédaction sportive de La Semaine Africaine adresse ses très vives et sincères condoléances à la famille de Marcel Gono.

Adieu, ''Gonal''!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boîte Postale:1093
18, Avenue Emile Biayenda
Quartier Mission Catholique Sacré-Coeur
Centre-ville, Brazzaville,
République du Congo

Tél.: 06.808.13.24
05.737.37.03
email: cobbr@unhcr.org

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DES AVIS D'APPEL D'OFFRES DE FOURNITURE DES BIENS ET SERVICES A L'UNHCR

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) lance la publication des avis d'appel d'offres ci-dessous:

-N°HCR/BZV/UAL/RFP/00/2019-nsr «Pour la sélection d'un cabinet d'architecture, bureau d'études techniques et expert immobilier en vue d'accompagner le HCR dans quelques projets de construction dans les Bureaux de Brazzaville, Bétou et Gamboma en République du Congo»;

-N°HCR/BZV/UAL/AAO/007/2019-gdsa «Pour la mise en place d'un contrat cadre pour la fourniture de matériel de bureau et consommables informatiques à l'UNHCR en République du Congo»;

-N°HCR/BZV/UAL/RFP/008/2019-gdsa «Pour l'établissement d'un contrat pour l'entretien préventif et réparation de véhicules de l'UNHCR à Brazzaville, Bétou et à Gamboma»;

-N°HCR/BZV/UAL/RFP/010/2019-gdsa «Pour la fourniture des services d'hôtellerie et salle de conférence au Bureau du HCR en République du Congo (Hôtels de 3 à 5 Etoiles seulement)»;

-N°HCR/BZV/UAL/IAS/011/2019-gdsa «Pour la mise en place d'un contrat cadre relatif à la fourniture et la livraison des mobiliers de bureau à l'UNHCR en République du Congo»;

-N°UA/ROC/BZV/IAS/014/2019-nsr «Pour l'établissement d'un accord cadre pour la fourniture de pneus pour l'UNHCR en République du Congo».

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré-Cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation, à la même adresse, au plus tard, le 19 septembre 2019, à 17h00.

Brazzaville, le 19 août 2019

Section Approvisionnements

BASKET-BALL

Qu'arrive-t-il à la FECOKET?

Un ressort est cassé, quelque part, dans le mécanisme de la Fédération congolaise de basket-ball (FECOKET). Les championnats nationaux ne s'organisent plus aux lieux et dates initialement indiqués.

Jamais depuis sa création, affirment les nostalgiques, la FECOKET n'est apparue aussi indécise que ces deux dernières saisons sportives. En 2018, après plusieurs reports, les championnats nationaux avaient été purement et simplement annulés. De même que la Coupe du Congo. Cette année, ils connaissent déjà deux reports. Initialement prévus du 22 au 28 juillet, ils ont été repoussés du 17 au 25 août en raison du déroulement des Jeux départementaux et nationaux de l'ONSSU à la même période, s'est défendue l'instance dirigeante du basket-ball congolais. Malheureusement, les nouvelles dates n'ont pas été tenues non plus. Et on ne sait quel sort sera réservé à la Coupe du Congo.

Et pourtant, durant les années antérieures, la FECOKET a été confrontée à bien des coups durs! Une crise avait éclaté, par exemple, entre le Comité exécutif et les responsables de certains clubs et ligues départementales en 2015 et 2016. Cela n'avait en rien empiété sur le calendrier fédéral.

Les férus de la balle au panier se posent une foule de questions. Nombreux pensent que le manque de moyens financiers ne devrait pas justifier l'inertie qu'ils constatent. Ils craignent que leur basket-ball ne plonge dans une hibernation dont ce sport ne se réveillera peut-être pas cette année. Un basket national qui n'est plus déjà en odeur de sainteté en Afrique, où ses clubs sont exclus des compétitions jusqu'à nouvel ordre. Pour avoir renoncé en 2017 à l'organisation de l'Afro-basket. Un manque d'initiatives n'aidera pas le basket-ball congolais à se replacer.

Dernière image des championnats nationaux en 2017

Régularité des compétitions et communication, voilà deux forces qui faisaient la crédibilité de la FECOKET il y a quelques encore années. C'est ce qu'elle semble perdre un peu, pense-t-on, dans les hésitations de ses membres et les saisons blanches qui risquent d'être maintenant régulièrement au rendez-vous. Vite un sursaut!

Jean ZENGABIO

JEUX AFRICAINS 2019

Le basket 3x3 fait vibrer le Maroc

Avant tout un sport que l'on qualifierait «de rue» du fait qu'il soit habituellement joué de manière informelle sur des terrains extérieurs, le basket à 3 a fait une entrée des plus remarquées aux Jeux africains qui se déroulent au Maroc.

Le petit frère du basket possède ses propres spécificités et ses propres règles. À commencer pas le terrain. À l'extérieur, avec un seul panier, dans un espace réduit à un demi-terrain, on se lance dans la bataille. Autres spécificités: la taille du ballon (plus petit) et le temps de jeu. La rencontre qui se déroule en musique dure 10 minutes sauf si une équipe a atteint le total de 21 points avant l'échéance. L'équipe est composée de trois titulaires et d'un remplaçant. Chaque panier (comme chaque lancer franc) vaut un point, deux en cas de tir réussi à l'extérieur de l'arc des 6m75. Les joueurs disposent de 12 secondes au maximum pour tirer. Le spectacle bat son plein au Maroc.

HAUTE QUALITE – PRESTIGE - RECONNAISSANCE MONDIALE

ETUDIER EN EUROPE(UKRAINE) A LA PORTEE DE TOUS

COMMUNIQUE !!!

«Les Universités publiques»

Le Consul Honoraire d'Ukraine au Congo-Brazzaville, informe les parents d'élèves et les étudiants que les inscriptions au titre de l'année académique 2019-2020 sont ouvertes et se poursuivent. Une fois le quota atteint, elles seront bouclées (closes)

LES DIPLOMES DEMANDES POUR LES ETUDES SUPERIEURES

En Master 1:
-Baccalauréat; BTS.
En Master 2:
-Licence
Et Doctorat:
-Master 2

LES DIPLOMES DEMANDES POUR LES ETUDES MOYENNES: -BEPC; BET; BEP.

Possibilité de poursuivre les études supérieures après la formation moyenne.
Dans les filières suivantes: Médecine générale; Pharmacie; Stomatologie; Médecine vétérinaire; Hygiène-Sécurité et Environnement; Pétrochimie; Automatisme; Exploitation des forages gazoducs; Forage en mer et sur terre; Exploitation des forages pétroliers; instrumentation pétrolière; Géologie; Exploitation minière; Génie civil; Electricité; Mécanique générale; Mécanique auto; Finance et crédit; Comptabilité audit; Transport et logistique; Commerce international; Marketing; Banque; Taxation; Aviation civile; Architecture; Maintenance informatique; Management des Ressources Humaines; Réseau et Télécommunication; Economie; Marine marchande; Relations internationales économiques et bien d'autres (plus de 2000 filières).
En outre, les visas touristiques et affaires sont accordés aux personnes désirantes suivre un traitement médical pour différentes pathologies, ou faire des affaires dans les activités lucratives.

***N.B.:** Toutefois, Monsieur le Consul rappelle les parents d'élèves et étudiants d'être très prudents, car il existe beaucoup d'agences clandestines non reconnues par le Ministère de l'Enseignement Supérieur Ukrainien, et par ailleurs, ne répond pas aux actes commis par des agences non crédibles.*
Le consulat organise les cours préparatoires de langue russe aux candidats inscrits avant leur départ pour leurs études en Ukraine. Les candidats déjà inscrits sont priés de se rapprocher de nos agences pour les formalités de départ.

Votre avenir et celui de vos enfants en dépendent!

Nos contacts:

POINTE-NOIRE
TCHIBAMBA-SIAFOUMOU
Tél.: 06 814 24 28/
04 404 29 89/05 553 40 40
04 418 55 69/06 668 02 06/
06 668 56 35

BRAZZAVILLE
PLATEAU DES 15 ANS
Tél.:06 958 88 31/06 966 31 48/05
08 700 88/06 814 24 28
04 404 29 89/05 355 64 52/06 613
23 81 06 668 56 35

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (00242) 06.540.59.45/04.418.20.81, B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com,République du Congo

« TRADING HOUSE CONGO»
SUCCURSALE
Siège social: 07, rue Alphonse Mayas, Nkombo, Brazzaville
RCCM: CG/BZV/17 B 7017, REPUBLIQUE DU CONGO.

CHANGEMENT DE REPRESENTANT DB IA SUCCURSALE
CHANGEMENT DE SIEGE DE LA SUCCURSALE
POUVOIRS

Aux termes d'un procès—verbal de l'assemblée générale extraordinaire de décisions collectives des associés de la Société A Responsabilité Limitée dénommée «TRADING HOUSE UKRAINE» reçu le 21 août 2019, par Maître Giscard BAVOUEZA—GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 22 août 2019, sous Folio 150/10, numéro 2687, les changements de représentant et de siège de la succursale dénommée «URBAINE TRADING HOUSE CONGO» ont été décidés.
1-Monsieur ILOKI Niney est nommé représentant de ladite succursale, en remplacement de Monsieur GOUMBA Yvon Ernestre ;
2-Le siège de la succursale, fixé initialement à Brazzaville, 07, rue Alphonse Mayas, Nkombo, en République du Congo, est désormais transféré dans la même ville au 51, avenue de la Tsiemé (face école Leyet GABOKA) Ouenzé, en République du Congo.
3-Pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera, tous pouvoirs ont été donnés à Maître J. Giscard L. BAVOUEZA-GUINOT.
Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 23 août 2019, sous le numéro 19 DA 318
Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 23 août 2019, sous le numéro CG/BZV/17 B 7017.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire

Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Intitulé du poste: Directeur des Opérations/ Operations Manager
Niveau (grade): NO-C
Numéro du Poste : n° 00018145
Date Limite de dépôt : 30 Août 2019

Qualifications requises :

Education:
• Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 au moins en Gestion, Administration, Economie, Finances, Comptabilité, Audit ou domaine équivalent ;
Experience:
Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la gestion administrative, les ressources humaines, le procurement, la comptabilité et/ou l'audit;
• Avoir la capacité de travailler en équipe, et sous pression, dans un environnement multiculturel ;
• Avoir une capacité pragmatique à innover, à travailler sous pression dans un environnement multiculturel et à former ;
• Etre respectueux (respectueuse) des différences culturelles;
• Disposer d'une compétence parfaite des applications courantes de logiciels de bureau (Word, Excel, Power point…) ;
• Etre engagé pour les valeurs de respect des droits de la personne et leur promotion et défense;
• Avoir la capacité d'apprendre à se former et faire preuve d'initiative ;
• Etre de nationalité Congolaise (RC).
Langues:
• Avoir la maîtrise du français et de l'anglais (oral et écrit) ;
NB: Les candidats (es) ayants déjà postulé aux précédents processus pour le même poste ne doivent plus postuler
Dossier de candidature et dépôt
Les dossiers ne peuvent être soumis qu'en ligne sur la plateforme UNFPA erecruit. (voir le lien ci-dessous). Vous pouvez directement vous rendre sur le site UNFPA Congo (https://congo.unfpa.org/fr/vacancies) copier et coller le lien ci-dessous.
https://erecruit.partneragencies.org/psc/UNDPP1HRE/EMPLOYEE/HRMS/c/HRS_HRAM.HRS_CE.GBL?Page=HRS_CE_JOB_DTL&Action=A&JobOpeningId=25064&SiteId=1&PostingSeq=2

Fait à Brazzaville, le 05 Août 2019

Mohamed Lemine Salem Ould MOUJTABA
Représentant Résident UNFPA Congo

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs,
Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

SOCIETE INFAUTELEC CONGO
Société par Actions Simplifiée au capital de 20.000.000 F CFA
Siège social : 133, Avenue NGUELI-NGUELI
Pointe-Noire (REPUBLIQUE DU CONGO)
RCCM N°CG/PNR/14 B 617

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte de la société « INFAUTELEC CONGO » en date du 31 Mai 2019, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 05 Juin 2019, enregistré à Pointe-Noire en date du 20 Juin 2019, sous le folio 069/08 N°235, il a été décidé après examen et approbation des comptes de l'exercice 2018, de ce qui suit :
Nomination du Président: est nommé en qualité de Président de la société INFAUTELEC CONGO SAS, pour une durée de trois ans, à compter du 31 Mai 2019, en remplacement de Monsieur Mickael HOLOWATENKO :
- Monsieur Christophe HOULBREQUE.
Aussi l'Assemblée Générale, a renouvelé le mandat de Monsieur Michel MEDIONI, en qualité de Directeur Générale de la société INFAUTELEC CONGO SAS.
Dépôt : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 19 DA 844, du 02 Juillet 2019.
Immatriculation au Registre de Commerce et Crédit Mobilier sous le numéro CG/PNR/14 B 617.

Fait à Pointe-Noire, le 13 Août 2019.

Pour avis.
-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

SUPPLEANCE INDUSTRIELLE ET MAINTENANCE «SITMAN»
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de Francs CFA : 3.000.000
Siège social : 43, rue Jean MAHOUKOU 2 MVOUMVOU, Base AGIP
Pointe-Noire - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM n°CG/PNR/17 B 103

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale à caractère Mixte de la société « SUPPLEANCE INDUSTRIELLE ET MAINTENANCE » en date du 23 Juillet 2019, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 07 Août 2019, enregistré à Pointe-Noire en date du 12 Août 2019, sous le folio 099/07 N°338, il a été décidé après examen et approbation des comptes de l'exercice 2018, de ce qui suit :
* De nommer en qualité de Commissaire aux comptes, pour une durée de trois exercices qui expirera à l'issu de l'assemblée générale devant approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 : Monsieur LINVANI MPION Magloire Bienvenu, Expert-comptable diplômé, Agréé CEMAC, n°EC460 (cabinet L2MB Conseil).
* De transférer le siège social de la société à l'adresse suivante : « 43, rue Jean MAHOUKOU 2 MVOUMVOU 2, Base AGIP, Pointe-Noire, République du Congo ».
* De transformer la forme juridique de la société SITMAN SARL, en une Société par Actions Simplifiée.
* De nommer en qualité de président par intérim jusqu'à la tenue de conseil d'administration qui nommera les administrateurs et les dirigeants de la nouvelle société: Monsieur Daniel CANTINI, de nationalité française, titulaire du passeport n°14DP59572.
Dépôt : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.
Immatriculation au Registre de Commerce et Crédit Mobilier sous le numéro CG/PNR/17 B 103.

Fait à Pointe-Noire, le 22 Août 2019.

Pour avis.
-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

Préparez votre rentrée scolaire 2019/2020
à Bas Prix!
790 Fcfa
Ardoise
Crayon
50 Fcfa
Compa
500 Fcfa
4000 Fcfa
Clef Usb
Règle incassable 30 cm
250 Fcfa
1 900 Fcfa
Trousse
100 Fcfa
Gomme
Stylo Reynolds
25 Fcfa
150 Fcfa
Taille Crayon
9900 Fcfa
Sac à dos
1750 Fcfa
Feutres de coloriage
Cahier Polypro
96 Pages 200 Fcfa
192 Pages 400 Fcfa
BUROTOP IRIS
www.burotopiris.com
BZV Tél : 06 669 60 60 PNR Tél : 05 605 60 56